

**EGLISE - COMMUNION
ET
RECIPROCITE MISSIONNAIRE**

**PREMIERE RENCONTRE
DE LA
REGION AFRIQUE ET MADAGASCAR
ADDIS-ABEBA, 5-10 MAI 1997**

Roma - Salesiani Dicastero per le Missioni



Editrice S.D.B.
Edizione extra commerciale

Direzione Generale Opere Don Bosco
Via della Pisana, 1111
00163 ROMA

Stampa: Tip. «Don Bosco» - Via Prenestina, 468 - Roma - Settembre 1997

TABLE DES MATIERES

Participants	4
Eglise-Communion et Réciprocité Missionnaire (<i>P. Luciano ODORICO</i>)	9
Le Délégué Provincial pour l'Animation Missionnaire <i>Vademecum</i>	33
1. Bref parcours historique	39
2. L'Animation Missionnaire Salésienne	45
3. Identité et responsabilités	53
4. Organisation	62
Lignes portantes du Programme du Dicastère pour les Missions Salésiennes	72
Priorités missionnaires du Dicastère des Missions pour la Région Afrique et Madagascar	77
Principes et Orientations dans la gestion financière et Nouvelles perspectives de Solidarité (<i>P. Gianni MAZZALI</i>)	80
1. Le profil de l'Econome	81
2. L'économie et l'administration financière	92
3. Lettre sur la Solidarité	98
Travail de groupe	101
Rapport sur la première rencontre de la Région Afrique et Madagascar (<i>P. RODRIGUEZ A. TALLÓN</i>)	107

PARTICIPANTS

ANGOLA

Délégation BSP

P. FAVARO Gino - Délégué
Fr. FONTAINE Gaston

Salesianos de Don Bosco
C.P. 5336
Rua Garcia Neto, 8
LUANDA
República de Angola

CAMEROUN

Délégation ATE

Fr. HERNANDEZ Agustin
Fr. OLAVERRI M. Angel - Délégué

Cité des Jeunes "Don Bosco"
Mimboman III
B.P. 13029
YAOUNDE
Cameroun

CONGO - (RD)

Province AFC

P. MEERT Eric
P. VALENTE Mario - Provincial

Procure des Missions DB
250, Wespelaarsebaan
3190 **BOORTMEERBEEK**
Belgio

COTE D'IVOIRE

Délégation AFO

P. FRANCO Enric
P. OLIVERAS L. Maria - Délégué

Mission Catholique
de Saint François d'Assise
B.P. 1323
ABIDJAN 10
Côte d'Ivoire

ETHIOPIE

Délégation ILE et MOR

Fr. BULLO Cesare - Coordinateur
P. ROCA Alfredo - Délégué

Salesians of Don Bosco
P.O. Box 531
ADDIS ABEBA
Ethiopia

ITALIE

Rome - RM

Salesiani
Via della Pisana, 1111
00163 **ROMA**

P. MAZZALI Giovanni - Econome Général
P. ODORICO Luciano Conseiller Général
P. RODRIGUEZ T. A. Conseiller Régional pour l'Afrique et
Madagascar

MARCHIOLI Mario

KENYA

Vice-Province AFE

Salesians of Don Bosco
Upper Hill Road
P.O. Box 24236

P. CHEMMALAKUZHAY St. - Supérieur
P. UBOLDI Gianni

NAIROBI
Kenya

MADAGASCAR

Vice-Province MDG

Maison Don Bosco
B.P. 60
105 **IVATO Aéroport**
Madagascar

P. DE SANCTIS Erminio
P. ZUPPINI Luigi - Supérieur

MOZAMBICO

Délégation POR

Residência Don Bosco
Rua João Bosco
MAPUTO

P. VALENTIN DE PABLO - Délégué Mozambique

NIGERIA

IAD et ICP- Akure

Salesians of St. Don Bosco
Araromi Street
P.O. Box 2390
AKURE - Ondo State
Nigeria

P. MARRONE Vincenzo

RWANDA

Délégation. AFC

P. KOSTA Jean Bosco - Délégué

Institut Form. Apostolique
Kimihurura
B.P. 627

KIGALI Rwanda

SIERRA LEONE

SUO - Lungi

P. DE BLASE Dominic

St. Augustine Sec. School
Lungi Airport

LUNGI
Sierra Leone

SOUTH AFRICA

Vice-Province AFM

P. HENNESSY Eugene

P. NAUGHTON Patrick - Supérieur

Ozanam House
66, Nelson Road
Booyens

JOHANNESBURG
South Africa

ZAMBIA

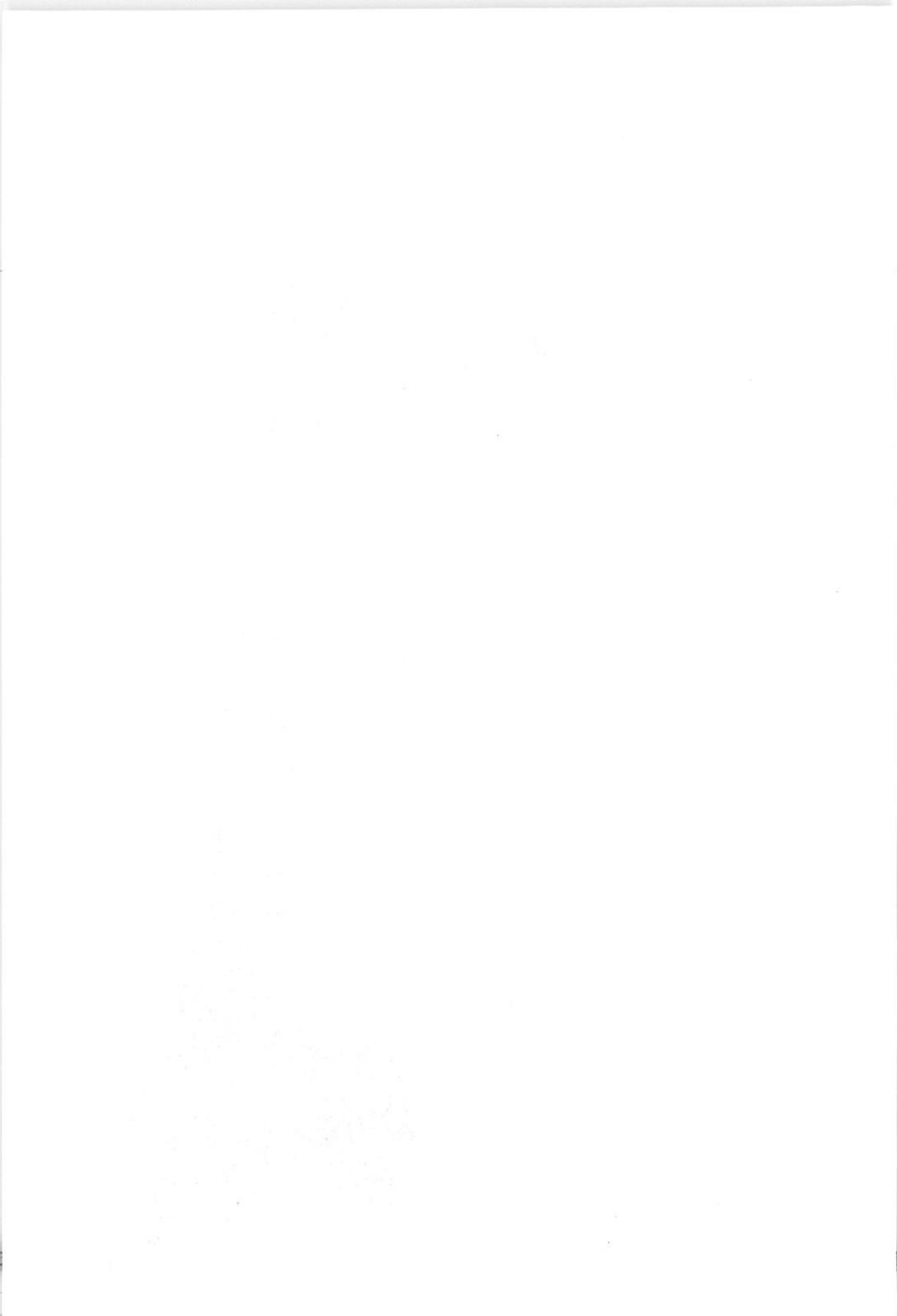
Vice-Province ZMB

P. BORYCZKA Piotr - Supérieur

P. GOZDALSKI Peter

Salesians of Don Bosco
P.O. Box 31148
10101 **LUSAKA**
Zambia





EGLISE - COMMUNION

ET

RECIPROCITE MISSIONNAIRE



<p style="text-align: center;">EGLISE-COMMUNION ET RECIPROCITE MISSIONNAIRE</p>

INTRODUCTION

Chers Supérieurs et Délégués de la Région Afrique,

Je suis heureux de vous saluer en cette réunion panafricaine sur l'animation missionnaire salésienne. Je vous souhaite de vous trouver dans un climat de famille et de participation active dans la compréhension et la programmation de cette dimension indispensable de l'identité salésienne.

Cette réunion d'Addis Abeba est la première que la Région Afrique récemment érigée (CG24) réalise avec comme objectif de consolider progressivement la présence salésienne dans ce continent. Le fait que le thème verse spécifiquement sur la dimension missionnaire est certainement symptomatique. Je ne crois pas qu'il s'agisse seulement d'une priorité chronologique dans la programmation du sexennat, mais plutôt d'un choix visant à souligner la particularité missionnaire du continent.

On a fait dans le passé, en Afrique et à Madagascar, plusieurs réunions selon des thèmes occasionnels et selon les différentes zones linguistiques. Ces rencontres obéissaient surtout à des urgences de fondation, d'expansion et d'organisation structurelle du Projet Afrique.

Pour le sexennat qui vient de commencer (1996-2002) on a senti la nécessité de réaliser des rencontres plus ciblées, selon les dimensions différentes et essentielles d'une région authentiquement salésienne dans tous ses aspects. Tel est donc le motif fondamental qui a suggéré la préparation, la convocation et la réalisation de ce séminaire.

On n'a jamais traité autrefois le thème de l'animation missionnaire en tant que dimension salésienne et ecclésiale des communautés locales et des communautés comme Délégation, Circonscription à statut spécial ou Province.

Dans un certain sens, on croyait implicitement ou explicitement que l'animation missionnaire se référait presque exclusivement aux Provinces et Eglises de la Chrétienté ancienne en se référant à leur contribution missionnaire en faveur des jeunes Eglises. Cette occasion est donc propice pour approfondir le sens théologique et pastoral de l'animation missionnaire à la lumière de la nature même de l'Eglise et de sa mission dans l'histoire.

1. Fondement théologique

Je considère indispensable de faire quelques considérations théologico-pastorales sur la réalité de l'animation missionnaire. La littérature qui la concerne est variée et très ample. Je me limiterai à quelques éléments essentiels.

1.1 - Sens théologique et pastoral de l'animation missionnaire

- Le terme "*animation*" souligne surtout la motivation, l'approfondissement des perspectives, le climat de spiritualité et les aspects d'organisation d'une réalité déterminée.
- Animation* signifie aussi porter pédagogiquement à la lumière ce qui semble caché ou latent et pousser vers la réalisation des objectifs proposés.
- Animation est aussi la volonté explicite de rejoindre le but proposé d'une façon organique, avec responsabilité partagée.

- Le terme “*animation missionnaire*”, dans la théologie chrétienne, fait directement référence à la croissance de la mission de l’Eglise: il privilégie de façon toute particulière la première évangélisation, l’implantation de l’Eglise, et les différents contenus et moyens de coopération missionnaire.

Si l’Eglise est par nature missionnaire, elle favorise et promeut l’animation missionnaire jusqu’à en faire “l’âme” de sa propre expansion. En synthèse, l’animation missionnaire en tant que réalité ecclésiale tend à se manifester comme:

- une dimension globale de toute la réalité chrétienne qui fait de la mission sa propre raison de vivre;
- une dimension tout à fait spéciale et urgente de l’Eglise catholique, qui en tant que “catholique” (universelle dans l’espace et le temps) doit se rendre présente dans tout le monde, dans toutes les cultures et dans toutes les réalités ouvertes au salut;
- un fait étroitement missionnaire qui tend à mêler les Eglises qui envoient et celles qui reçoivent dans un rapport inséparable de réciprocité;
- une attitude de spiritualité missionnaire qui tend à souligner la radicalité du don de soi pour l’expansion du Règne de Dieu;
- un fait de projection pastorale qui tend à pénétrer toutes les autres dimensions d’Eglise pour les enrichir par la nouveauté et la fraîcheur missionnaire.

L’animation missionnaire dans l’aujourd’hui de l’Eglise universelle rencontre de nouvelles perspectives et des difficultés inédites. Les perspectives favorables sont dues spécialement au fait qu’aujourd’hui l’Eglise se sent universelle, catholique, et en voie de globalisation irréversible. Les mass média ont éliminé les distances et rendu contemporaines et présentes les unes aux autres les différentes zones, cultures, les rapports sociaux et ecclésiaux et l’échange des initiatives. Le magistère missiologique et missionnaire

de Vatican II (LG, AG, UR) et le Magistère postconciliaire (EN, RM, DP) représentent une plate-forme sûre, systématique et ajournée pour une action d'animation missionnaire intelligente sur les fronts de la première évangélisation, du dialogue interculturel, oecuménique et interreligieux.

Les difficultés, synthétisées et réduites spécialement au problème du relativisme religieux, ne manquent évidemment pas: comment donner vie à l'annonce renouvelée de la Bonne Nouvelle de Jésus de Nazareth si le contexte prévalent de la société postmoderne est un contexte de relativisme religieux, d'atomisation des croyances et de recherche d'un consumisme immédiat?

Dans l'Eglise qui est en Afrique et à Madagascar, l'animation missionnaire doit faire face à un défi: assumer une tâche active d'impulsion missionnaire telle qu'elle favorise la générosité missionnaire envers les Eglises d'autres continents et envers les Eglises africaines qui ont encore des lieux de première évangélisation.

Ce tournant marque vraiment une époque parce que dans le passé les Eglises africaines se considéraient presque exclusivement comme destinataires et bénéficiaires de l'action missionnaire des Eglises d'ancienne chrétienté. Aujourd'hui, l'Eglise africaine postsynodale doit assumer un rôle actif d'échange missionnaire.

La réalité missionnaire salésienne ressemble beaucoup à la réalité ecclésiale: le lancement et la fondation du Projet Afrique ont représenté une des plus belles pages de l'histoire de l'expansion missionnaire de la Congrégation salésienne. Presque toutes les Provinces du monde (non seulement celles de l'Europe) ont pris part à l'élan missionnaire. L'animation missionnaire dans les provinces "d'envoi" est devenue la base de la Coopération missionnaire spirituelle, matérielle et des personnes.

Ce flux missionnaire a certainement été un bénéfice pour la réalité salésienne embryonnaire de l'Afrique et de Madagascar et a assuré et consolidé la croissance successive. L'Afrique a certainement apporté aux Provinces d'origine un nouvel enthousiasme missionnaire et une nouvelle fraîcheur d'esprit salésien. On doit faire remarquer maintenant le défi urgent d'assumer la réalité de l'animation missionnaire comme attitude de réciprocité à l'intérieur de l'Eglise et à l'intérieur des différentes circonscriptions salésiennes africaines en rapport avec la réalité ecclésiale intercontinentale et universelle.

1.2 - Eglise au service du Royaume de Dieu

Nous avons déjà dit que la réalité de l'animation missionnaire jaillit de la nature essentiellement missionnaire de l'Eglise. Il nous faut donc présenter brièvement le fondement ecclésiologique de l'animation missionnaire. Nous savons qu'il y a beaucoup d'images de l'Eglise qui cherchent à décrire sa réalité mystérieuse. Aucune d'entre elles n'est complète mais chacune met en relief un aspect de son mystère.

Je voudrais ici souligner quelques images d'Eglise particulièrement liées à sa nature missionnaire: Eglise au service de Dieu, Eglise Communion, Corps du Christ et Famille de Dieu.

Jésus de Nazareth représente dans son message, dans son témoignage et dans ses oeuvres, le Royaume de Dieu déjà présent. Il l'annonce comme:

- un Règne de totale conversion à Dieu qui crée une personne nouvelle, un ordre nouveau et un nouveau monde (*cf. Mc 1,15; Mt, 5, 3-12*);
- un Règne qui est accomplissement des espérances et de l'utopie de l'humanité

- un Règne qui se manifeste dans le pardon, la compassion et l'amour envers tous, spécialement les pauvres, les pécheurs et les plus lointains (cf. *Lc 15*).

En synthèse Jésus de Nazareth, déjà présent et réalisation du Royaume de Dieu (cf. *Lc 4, 14-21*) montre le Royaume de Dieu comme plénitude d'amour et comme intimité avec le Père (cf. *1, Jn 4,8; Lc 11,2*).

Jésus de Nazareth, comme envoyé du Père et comme Bon Pasteur, a été constamment au service de l'annonce et de la croissance du Royaume de Dieu. Toute sa vie fut un témoignage du Royaume. L'Eglise en tant que sacrement de la présence salvifique de Jésus Christ (*LG 1*) est une communauté essentiellement au service du Royaume de Dieu (*LG 5 et RM 17*); elle n'est pas le Royaume de Dieu, mais seulement germe, signe et instrument, elle annonce et construit le Royaume de Dieu dans l'histoire.

La tension vers la plénitude eschatologique du Royaume de Dieu maintient l'Eglise dans un dynamisme missionnaire constant, et la pousse à rejoindre l'harmonie totale entre l'humanité et Dieu, entre les différentes races et cultures humaines, entre l'humanité et le cosmos (cf. *RM 17*).

L'animation missionnaire souligne donc la priorité absolue de la mission de Jésus de Nazareth, vécue dans l'Eglise et transmise par elle aux différentes générations de la famille humaine en cette phase de l'histoire.

1.3 - Eglise Communion, Corps du Christ et Famille de Dieu

D'autres images ecclésiales qui indiquent la réciprocité missionnaire sont: *l'Eglise en tant que communion*, l'Eglise comme *Corps du Christ* et l'Eglise comme *Famille de Dieu*.

L'Eglise est substantiellement le sacrement de l'amour trinitaire envers l'humanité. En elle la **réalité de communion** se manifeste dans la communion de la Parole, des Sacrements et du service au niveau local (CEB), paroissial (réseau de CEB), diocésain (communion de communautés paroissiales), et finalement au niveau universel (en communion avec le Successeur de Pierre et avec toutes les autres Eglises du monde). La réalité ecclésiale est essentiellement une réalité de communion qui exige par sa nature un échange de dons, de ministères et de services.

L'image d'une Eglise *de* communion et *en* communion signifie que l'Eglise qui est en Afrique et à Madagascar prend conscience de son devoir de partager sa propre réalité prophétique, sacerdotale et royale avec les autres Eglises africaines et avec les Eglises soeurs du monde entier: elle n'est étrangère à aucune Eglise et les autres ne lui sont pas étrangères non plus parce que toutes sont verticalement unies dans le Christ, et horizontalement interdépendantes dans la communion ecclésiale.

L'Eglise comme Corps du Christ est une réalité historique et mystique: en elle tous les membres, baptisés dans un seul Esprit, forment un seul corps (*cf. 1CO 12-13*); ils sont unis au Christ, Chef du Corps, et unis entre eux visiblement et mystiquement (*cf. Rom 12, 3-5*).

L'Eglise comme *Corps du Christ* souligne fortement l'aspect de sa perméabilité réciproque et de son enrichissement; elle conduit à une participation authentique au Salut dans le Christ comme expérience personnelle et communautaire.

Pendant le Synode africain, les Evêques d'Afrique et de Madagascar ont discuté et approfondi la réalité de communion de l'Eglise et sa réalité collégiale, au niveau continental et mondial. A la lumière de certains aspects de l'anthropologie africaine, ils ont souligné la compréhension de l'Eglise comme **Famille de Dieu**: image qui met "*l'accent sur la sollicitude envers l'autre, sur la*

chaleur des relations, sur l'accueil, le dialogue et la confiance” (EiA 63).

Les Evêques ont également dit que cette image de l'Eglise comme Famille de Dieu avait favorisé:

- de nouveaux efforts pastoraux pour réaliser la réconciliation et la communion entre les différentes ethnies et cultures;
- un nouvel effort vers la solidarité et le partage du personnel et des ressources des Eglises particulières (*cf. EiA 63*).

Ces trois images de l'Eglise soulignent clairement l'union verticale avec le Christ et l'union ecclésiale dynamique à l'intérieur de chaque Eglise particulière et en rapport avec les autres Eglises soeurs. Elles insistent surtout sur la réciprocité missionnaire ecclésiale comme réalité qui ressort de l'essence même de l'Eglise en mission annonçant la Bonne Nouvelle du Salut et la communion.

2. Réciprocité missionnaire

2.1 - Animation missionnaire

A la lumière des réflexions ecclésiologique précédentes il est évident que la réciprocité missionnaire, entendue comme échange de dons, de ministères et de services, intéresse toute la réalité et toutes les communautés ecclésiales. Dans ce dynamisme réciproque, aucune Eglise peut se sentir exclue ou simplement recevante. Toutes, par le fait même d'être des Eglises, prennent part à la Coopération missionnaire.

L'animation missionnaire devrait privilégier les aires suivantes:

- l'aire missionnaire "ad gentes": l'animation missionnaire s'adresse tout spécialement à la réalité missionnaire de première évangélisation, dans le Continent ou vers les Eglises d'autres continents, et est l'aire missionnaire par excellence.
- l'aire missionnaire de l'inculturation: l'animation missionnaire souligne l'urgence de travailler à transformer authentiquement les valeurs culturelles en valeurs chrétiennes, et à favoriser à son tour l'enracinement de l'Évangile dans les différentes cultures africaines. L'animation missionnaire favorise non seulement l'inculturation missionnaire mais privilégie les choix à longue durée et surtout les choix missionnaires *ad vitam* comme chemins d'incarnation et d'assomption globale des valeurs.
- l'aire de l'organisation de l'animation missionnaire: l'animation missionnaire vise à créer des structures missionnaires au niveau local, diocésain et interdiocésain pour faire grandir les activités missionnaires ecclésiales et de la congrégation. Elle promeut aussi explicitement la pastorale missionnaire des vocations au niveau des vocations religieuses et sacerdotales ou à celui des volontaires laïcs.

2.2 - Coopération missionnaire

A la lumière de la RM (*nn.* 77.78), l'animation missionnaire prend soin des différents niveaux de coopération missionnaire comme expression pratique et quotidienne de la réciprocité missionnaire ecclésiale.

□ **Coopération missionnaire spirituelle**

On montre surtout par elle la fécondité du message, qui dépend substantiellement de la grâce de Dieu, et on signale la nécessité de la prière réciproque comme attitude de contemplation et de verticalité. L'échange des prières, des sacrifices et des

souffrances témoigne en effet de l'accompagnement en profondeur de la vie des missionnaires eux-mêmes.

Cette conscience d'échange spirituel grandit chaque jour davantage dans les différentes Eglises répandues dans le Continent: les communautés religieuses, surtout les contemplatives, les communautés de base, les catéchistes missionnaires, les évêques et les prêtres dédient un espace particulier aux intentions missionnaires pour l'expansion du Royaume dans le Continent africain et dans le monde. Un lien toujours plus profond entre les jeunes Eglises et les Eglises d'ancienne fondation grandit ainsi.

❑ **Coopération au niveau du personnel**

On constate de façon positive le fait que, en Afrique et à Madagascar, soient nées et continuent à naître des Congrégations masculines et féminines étroitement missionnaires. Cette réalité est un signe évident de la maturité progressive de la chrétienté africaine.

La réciprocité du personnel missionnaire se manifeste comme un échange de dons entre:

- des missionnaires provenant d'autres continents en faveur de l'Afrique, spécialement comme aides pour la formation;
- des missionnaires provenant de l'Afrique envoyés à d'autres nations africaines (*Africa for Africa*), et à des Eglises d'autres continents;
- l'échange missionnaire de laïcs provenant spécialement des anciennes Eglises envers l'Afrique;
- de nouvelles vocations missionnaires africaines appartenant à des Instituts missionnaires internationaux, charismatiquement

disponibles pour l'envoi *ad gentes* dans et en dehors du Continent.

La réalité de la coopération missionnaire au niveau du personnel change rapidement et montre un nouveau visage.

□ **Coopération économique**

C'est une partie intégrante de la coopération missionnaire entre Eglises et elle est l'expression concrète de la charité d'une Eglise Famille de Dieu.

La direction de la coopération économique missionnaire est encore substantiellement à sens unique, étant donné la précarité tragique de la situation économique du Continent africain et, par conséquent, des Eglises du Continent.

Les évêques eux-mêmes le reconnurent dans leurs interventions au Synode africain et suggérèrent que dans l'avenir les aides externes soient dirigées plus spécialement à créer des fonds d'autofinancement local.

Il faut cependant remarquer que les Eglises d'Afrique et de Madagascar prennent déjà des initiatives courageuses en vue d'une coopération économique missionnaire entre Eglises d'une même nation et entre Eglises de nations différentes: ce ne sont encore que des initiatives partielles et timides, mais cependant significatives. On peut remarquer un changement progressif de mentalité et une nouvelle approche vers la réciprocité missionnaire.

L'Eglise africaine commence donc aussi à découvrir la vérité fortement soulignée par RM: "la générosité dans le don est toujours illuminée et inspirée par la foi: alors, il y a vraiment plus de joie à donner qu'à recevoir" (RM 81).

Conclusion

Chers Confrères, ces réflexions théologico-ecclésiales sur l'animation missionnaire pour l'Afrique et Madagascar nous suggèrent de nouvelles attitudes en cette phase de consolidation des différentes présences salésiennes du Continent. J'en indique quelques-unes. Je vous invite à assumer:

- une attitude d'ouverture et de sincère collaboration avec les Eglises locales et les commissions respectives, diocésaines et nationales, des Oeuvres pontificales missionnaires (OPM) pour une animation missionnaire ecclésiale organique;
- une attitude de partage de l'esprit et de l'animation missionnaire avec les Instituts missionnaires qui travaillent dans le même territoire pour échanger les charismes missionnaires en les enrichissant;
- une attitude d'intégration réciproque avec le Délégué provincial de l'Animation Missionnaire et la Commission provinciale de Pastorale des Jeunes et des Vocations;
- une attitude d'échange généreux de personnel entre Provinces, Délégations et Communautés à coordination informelle, spécialement dans le champ de la formation initiale;
- une attitude de disponibilité (aussi bien pour les missionnaires que pour les jeunes salésiens africains) pour travailler dans des pays différents compris dans la zone des circonscriptions nouvelles, qui sont nécessairement, à ce stade, des circonscriptions internationales;
- une attitude d'union sincère avec les Provinces mères d'origine, qui se manifestera par l'envoi de nouvelles, les visites de supérieurs et de confrères;

- une attitude d'accueil et d'accompagnement de volontaires laïcs missionnaires provenant d'autres pays;
- une attitude de coopération économique généreuse (l'obole de la veuve) envers des projets missionnaires proposés par le Dicastère pour les Missions à l'animation missionnaire de toute la Congrégation;
- une attitude d'échange intense de dons spirituels (expériences de foi, de catéchuménat et de prières) que ce soit avec les Provinces d'origine ou d'autres présences salésiennes africaines.

“La mission, en effet, renouvelle l’Eglise, renforce la foi et l’identité chrétienne, donne un nouvel enthousiasme et de nouvelles motivations. *La foi se renforce en se donnant*. La nouvelle évangélisation des peuples chrétiens trouvera inspiration et soutien dans l’engagement pour la mission universelle” (RM 2).

Père Lucien ODORICO

Addis Abeba, 5 mai 1997

TRAVAIL DE GROUPE

Réflexion à partir des points proposés dans la Conclusion

GROUPE FRANCOPHONE

AFC, AFO, ATE, MDG, Rwanda

1. Nous sommes venus en Afrique pour fonder des présences salésiennes au milieu d'Eglises déjà organisées dans certains domaines.

D'autres religieux travaillent dans les structures d'animation du Diocèse. Parfois il n'y a pas assez de collaboration et nous sommes repliés sur nos oeuvres. Nous devrions être par exemple, plus présents dans la catéchèse du Diocèse.

Il nous arrive de nourrir des préjugés envers le clergé local. Mais nous sentons aussi des préjugés de leur part envers nous. Il nous faut beaucoup d'humilité, parce que parfois cela crée de la jalousie.

Nous manquons quelquefois de souplesse pour nous intégrer dans la structure locale. Pourtant, dans d'autres régions il existe une très bonne collaboration dans l'animation des structures diocésaines et cela depuis pas mal d'années.

En général, la pastorale diocésaine s'enrichit et intègre assez bien les mouvements d'animation paroissiale; cependant nous y constatons l'absence des autres secteurs de notre charisme: les écoles, les centres de jeunes, l'*oratorio*, les écoles de formation professionnelle ...

Là où cela existe, nous sommes attentifs aux dispositions nationales de l'épiscopat pour l'animation missionnaire. D'autre part, nous devons être plus attentifs aux dispositions diocésaines pour les écoles du réseau catholique. En général la pastorale des jeunes est confiée aux salésiens.

L'expérience actuelle de l'adoption différenciée de langage au sein des confédérations entre religieux et prêtres diocésains pour la préparation au Jubilé de l'an 2000, constitue pour nous un défi: celui de nous ouvrir davantage à une programmation organique, tout en gardant notre charisme.

Parfois l'animation missionnaire organique est quasiment inexistante. Faut-il alors la créer? Nous croyons qu'à la base de l'animation missionnaire il y a la formation à une attitude ecclésiale missionnaire. Au milieu d'ombres et lumières, nous ressentons ce besoin comme une sollicitation pressante à plus de créativité dans l'animation pastorale et missionnaire.

2. Le partage de l'esprit et de l'animation missionnaire avec les Instituts missionnaires qui travaillent dans le même territoire se fait surtout entre Congrégations ayant le même charisme missionnaire.
3. La figure du chargé de l'animation missionnaire n'est pas encore claire chez nous. Le problème des "délégués" rencontre aussi un problème structurel dans les juridictions comprenant 8 ou 9 pays. Il y a aussi un problème de terminologie. Certains l'appellent "délégué pour l'évangélisation".

Nous trouvons que cette proposition devrait tout d'abord trouver sa place dans une conscience et une mentalité missionnaires globales dans le PEPS de nos Provinces, parmi les chargés de la pastorale des jeunes et des vocations. Il faudrait que ceux qui travaillent dans les différents domaines de l'animation pastorale de la Province puissent se rencontrer et travailler ensemble.

Il est important de créer cette "conscience et mentalité missionnaires" dans toutes les délégations. Les chapitres provinciaux et les provinciaux et délégués peuvent y contribuer fortement.

4. Une attitude comporte des engagements. En ce qui concerne l'échange de personnel entre Provinces, Délégations et Communautés, elle se vit de façon positive surtout au niveau de nos jeunes confrères africains. Nous y insistons lors de la formation initiale: nous sommes envoyés en mission non seulement dans notre propre province mais dans toute la région ou le continent. Nous nous posons la question du statut "missionnaire" de nos confrères qui changent à l'intérieur d'une même juridiction, de fait, "internationale".

Il faut renforcer l'échange au niveau culturel et au niveau des professeurs destinés à la formation, en ayant le souci de susciter en eux des motivations de générosité missionnaire.

Quel est notre témoignage de missionnaires européens? On demande une ouverture aux autres mais nous ne sommes pas très disposés à changer, à partager, nous sommes trop attachés à nos origines.

Nous pensons aussi qu'il faut nous poser le problème de la transition avec réalisme et souplesse.

5. La situation actuelle des Circonscriptions Internationales sollicite de la part de tous une conscience d'appartenance à la Province. Nous formons une seule et même Province, et tous nous devons être disponibles pour aller dans n'importe quel pays d'une même juridiction. C'est l'appartenance à la Province qui est importante.
6. L'union avec les Provinces-mères d'origine dépasse les visites réciproques. Il s'agit d'une réciprocité concrète basée sur les conventions établies et sur l'aide spirituelle réciproque. Quand nous parlons d'union sincère nous pensons que le sens d'appartenance à la nouvelle Province doit être clair. Il n'est pas bon d'entretenir dans son coeur une double appartenance et que le langage parfois trahit: "si ça ne va pas, je rentre en

Europe”, “chez nous en Italie, ou en France, etc ...”. Ces façons de s’exprimer ne montrent pas un vrai esprit missionnaire.

7. L’accompagnement des volontaires missionnaires laïcs nous demande de bien définir et approfondir le sens du “volontariat laïc”. Il faut que les volontaires soient convenablement préparés à la tâche missionnaire, avant et pendant leur expérience sur le terrain. Nous devons les accompagner du point de vue spirituel et missionnaire.

Nous nous demandons si les volontaires laïcs doivent être considérés dans le sens du CG24, c’est-à-dire, des non chrétiens aussi.

8. La coopération missionnaire se traduit déjà dans des gestes très concrets, par exemple lors de la campagne de solidarité pour le Rwanda. Nous pourrions envisager aussi une année de solidarité avec une présence missionnaire quelconque sur proposition et au niveau de la Région Afrique.

L’échange de dons spirituels s’exprime par une prière systématique des confrères pour la mission, mais aussi en soignant les dates du 11 de chaque mois, rappelant la première expédition missionnaire (*11 novembre 1875*) et en priant, spécialement à l’occasion des célébrations et veillées missionnaires, pour tous ceux qui travaillent plus directement dans la mission “ad gentes”.

ENGLISH SPEAKING GROUP

(AFE, AFM, ZMB, Ethiopia, Sierra Leone)

1. All provinces noticed that this work of contacting Dioceses in Africa and get to know their work on evangelization and missionary animation is still at the first stage. Some Dioceses do not have any missionary office for animation, neither do they have any Pontifical Missionary work. The idea of dialogue with the Diocese and local clergy is not welcomed by all Salesians - some prefer to stay in their own schools and institutions - more difficult the cooperation and understanding with the local clergy.
2. Cooperation and dialogue with other religious congregations is generally good and healthy, but little or nothing is done in the field of "missionary animation", even by strictly missionary congregations.
3. None of our provinces has a missionary Delegate for Missionary Animation.
4. We should foster a general attitude that considers each salesian sent to work in Africa, not for a particular project or province. Exchange of personnel should be encouraged especially in the fields of initial formation and technology, with benefit for both the province and the individual.

Some Salesians are opposing the idea of working in other Countries: they are too attached to the projects of their provinces. During initial formation - especially for those provinces that cover more than one Country - the African salesians should accept the "missionary ideal" and be ready to work in any Country, within the Province. In some provinces (AFE) all salesian candidates are sent to different countries - within the Province - for Practical Training.

5. We also said that "international communities" should be open and very sensitive, especially when accepting into their fold new African candidates for Practical Training or pastoral work. Should we accept Salesians coming over to our provinces for a contracted period of a few years? It is somehow difficult to set up a Province with "contractors". Although a five-years-commitment is acceptable.
6. More stress and conviction should be placed on the fact that we belong to a new Province. And the newly established province in Africa should make efforts to take care of the members fully (not send them home in case of illness). Visits of superiors and friends of the old "mother province", should not raise feelings of "homesickness". A better attitude of welcoming missionaries should be fostered in Salesians and houses of our "mother provinces", when missionaries go for homeleave or visits.
7. To accept lay volunteers is positive: they need this experience of work in developing countries and we should help them in this; they can challenge our "routine" work with the young; they are closer to young people. However, the lay volunteers should be thoroughly prepared before they come over to the missions and the community hosting them should also be prepared (with structures, accommodation, and proper definite work for them) and ready to follow them up.
8. It is a good idea to participate in the "world solidarity fund" of the whole Congregation and make our little contribution. This requires sensitizing and creating awareness among the Salesians and the communities.

The Salesian Missionary Day could help our communities and people to get to know the salesian missionary work.

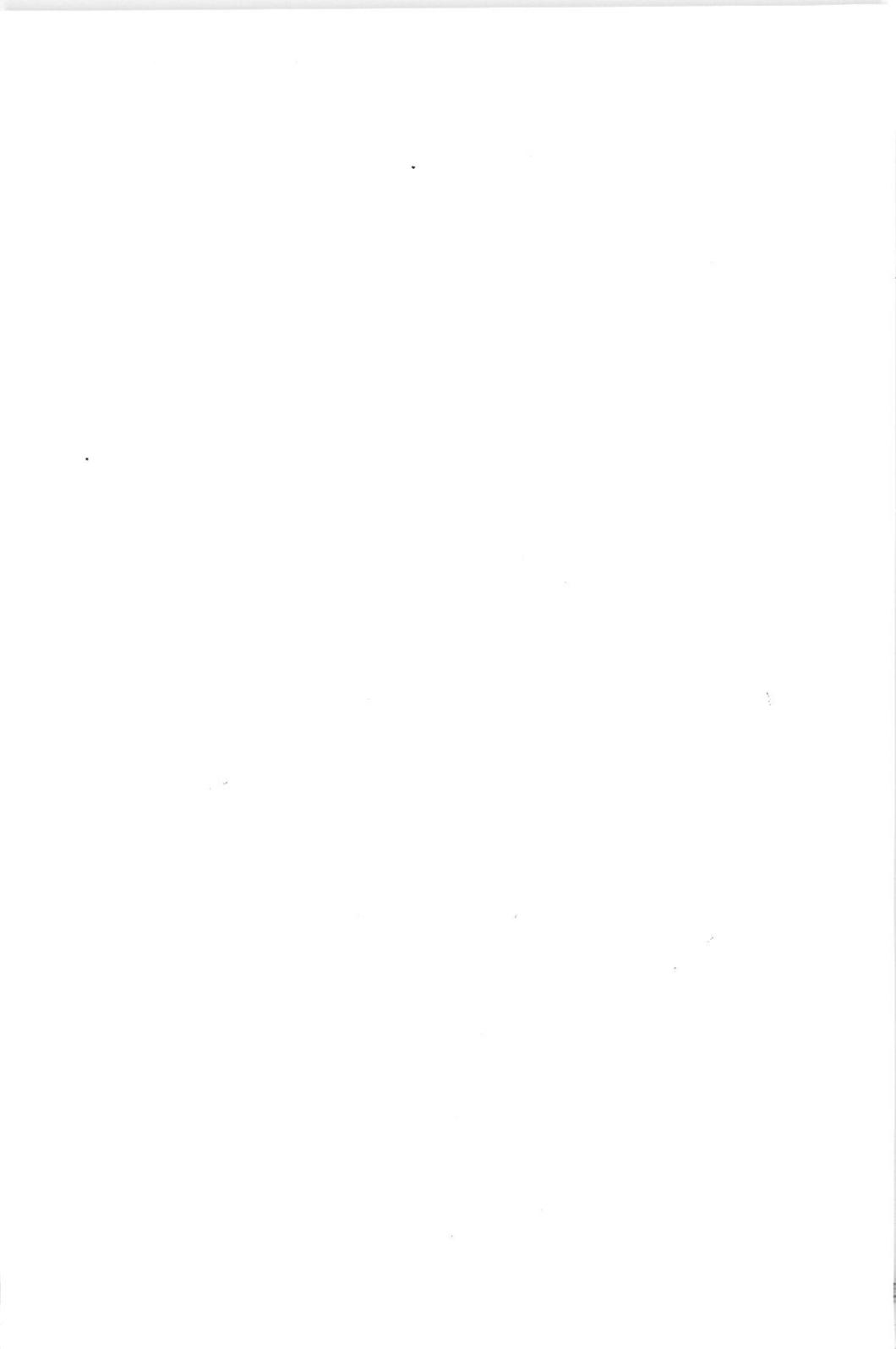
9. A mutual bond of prayer should join all our provinces working in Africa, especially in those Countries most at risk. There could also be a mutual exchange of some people for spiritual recollections (yearly retreats) and workshops for confreres in formation.

AOB. During the GC24 there was a suggestion for an "English Desk" to circulate news about the English speaking world (replacing the English speaking Region) What is the position about that proposal?



Le Document de travail qui suit a été soumis à l'étude des Délégués qui ont été présents à la rencontre.

Les observations et les propositions qui ont été faites seront prises en considérations dans la rédaction finale.



LE DÉLÉGUÉ PROVINCIAL
POUR
L'ANIMATION MISSIONNAIRE
VADE-MECUM

INSTRUMENT DE TRAVAIL

Rome - Dicastère pour les Missions

LE DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE ❖ VADE-MECUM

Introduction

I - GENÈSE DE LA FIGURE DU DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE - *Bref parcours historique*

- 1 - Le CG19 (1965)
- 2 - Le CGS (1971)
- 3 - Les nouvelles Constitutions et Règlements de la Congrégation (1972)
- 4 - La célébration du Centenaire des Missions salésiennes (1975)
- 5 - Le CG21 (1978)
- 6 - Le Délégué provincial pour l'Animation missionnaire

II - L'ANIMATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE

1. L'animation
2. L'animation missionnaire
3. Les objectifs de l'animation missionnaire salésienne
 - créer un climat missionnaire dans les communautés
 - mettre en valeur la vie de "ceux vers qui nous sommes envoyés"
 - fortifier la vocation salésienne des confrères
 - programmer la pratique missionnaire

III - IDENTITÉ ET RESPONSABILITÉS DU DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE

1. L'identité du Délégué provincial pour l'Animation missionnaire
2. Les tâches du DPAM
 - 2.1 - maintenir vive la conscience missionnaire des confrères
 - 2.2 - assurer un service de qualité d'animation missionnaire
 - un service de formation - les contenus
 - un service de sensibilisation - les moyens
 - un service de coordination - appartenance

IV - ORGANISATION

1. au niveau provincial et local
2. au niveau régional
3. au niveau mondial

Conclusion

Documentation

JEAN-PAUL II, "Redemptoris Missio",

CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II

Constitutions, Décrets, Déclarations

Constitutions et Règlements salésiens

Chapitre Général 19° - SDB. Rome, ACG 244, 1966

Chapitre Général Spécial 20° - SDB. Rome, 1971

Eduquer à la Dimension missionnaire, Dicastère pour les Missions salésiennes, Rome 1995

DIRECTION GENERALE OEUVRES DE DON BOSCO, Le Provincial salésien. *Un ministère pour l'animation et le gouvernement de la Communauté provinciale*, Rome, 1987².

La proposition pastorale d'ANIMATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE, Délégation nationale salésienne de Pastorale des Jeunes, Madrid, 1991.

MELIDA Antonio, La figure du délégué provincial pour l'Animation missionnaire: responsabilités, compétences, méthode, dans Animación Misionera Salesiana, *Primer Encuentro de Delegados de América Latina*. Lima - 1991. Roma, 1991.

ODORICO Luciano,

- Lecture missionnaire du CG XXIII: "Eduquer les jeunes à la Foi", dans Animación Misionera Salesiana, *Primer Encuentro de Delegados Inspectoriales de América Latina*, Lima-1991. Roma, 1991
- Animation missionnaire selon l'Encyclique "Redemptoris Missio", dans Missionary Animation, *First Meeting of the Provincial Delegates of Missionary Animation for Asia and Australia*. Bangalore - 1992. Roma, 1993

- Missions, Pratique missionnaire, Coopération missionnaire, nouvelles Frontières missionnaires, Animation missionnaire, Urgences, Roma 1996 (2)

SOCOL Carlo, Description du Délégué provincial pour l'Animation missionnaire: Identité, Responsabilité, Compétence, Organisation, dans *Missionary Animation, First Meeting of the Provincial Delegates of Missionary Animation for Asia and Australia*. Bangalore-1992. Roma 1993.

VAN LOOY Luc, Animation missionnaire, ACG 323, 45-46

VECCHI Edmundo Pastorale des Jeunes, un défi pour la communauté ecclésiale. LDC 1992

VIGANÓ Egidio, Appel du Pape pour les Missions, ACG, 336, avril-juin 1991.

Sigles

ACG	= Actes du Conseil général
AM	= Animation missionnaire
AMS	= La Propuesta pastoral de la Animación Misionera Salesiana, Madrid, 1991
CGS	= Chapitre général spécial
CG19	= Chapitre général 19
Const	= Constitutions de la Société de Saint François de Sales
DPAM	= Délégué provincial pour l'animation missionnaire
DOMISAL	= Journée missionnaire salésienne mondiale (ou: Journée missionnaire salésienne)
EDM	= Éduquer à la Dimension Missionnaire
PSJ	= Pastorale salésienne pour les Jeunes
R	= Règlements de la Société de Saint François de Sales
RM	= JEAN-PAUL II, <u>Lettre Encyclique "Redemptoris Missio"</u> , 1990.

LE DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE ❖ VADE-MECUM

Introduction

- 1 Ce document part surtout de l'expérience de l'animation des Provinces en ces dernières années, et particulièrement de l'animation missionnaire.

La figure du Délégué provincial pour l'Animation missionnaire (DPAM) n'est pas nouvelle: l'Animation missionnaire (AM) est présente et active dans bien des Provinces et différentes rencontres des Délégués provinciaux eu lieu au niveau continental. Mais, pour différentes raisons, cette figure n'est pas encore claire dans toutes les Provinces¹.

- 2 Le but de ce *Vade-mecum* est d'offrir au DPAM des suggestions sur son travail, les structures d'AM qu'il préside, dans le contexte plus ample de l'Animation pastorale des Provinces avec qui il travaille en communion.

Jusqu'à maintenant, les apports concernant le DPAM n'ont pas été nombreux. Nous nous référons essentiellement au Document "Eduquer à la Dimension missionnaire"² considéré comme le 1^{er} manuel du DPAM.

Ces apports sont cependant suffisants pour être convaincus que le DPAM:

- est nécessaire dans l'ensemble de l'Animation pastorale de la Province,
- doit pour cela être reconnu et soutenu dans son rôle,
- a besoin d'une certaine durée dans sa charge afin qu'il puisse se dire "de qualité" et être efficient.

Dans le contexte d'une vision organique de la pastorale salésienne, nous confions ce Document à l'attention des Provinciaux, du Délégué de Pastorale des Jeunes et du noyau animateur de la Communauté éducative pastorale.

I - GENÈSE DE LA FIGURE DU DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE

Bref parcours historique

- 3 Il est difficile de dire avec exactitude, au moins dans les Documents, quand est née la figure du Délégué provincial pour l'Animation missionnaire. Elle se dessine progressivement grâce
- au tournant conciliaire de l'ecclésiologie,
 - au renouveau postconciliaire de la vie religieuse,
 - à la conscience progressive de la dimension missionnaire de notre charisme,
 - au développement des nouvelles frontières missionnaires de ces dernières années,
 - à l'engagement de chaque Province pour définir son propre Projet éducatif et pastoral,
 - à la découverte des nouveaux phénomènes sociaux comme l'objection de conscience et le volontariat.

Le CG19 (1965)

- 4 Le CG19 demande que dans chaque maison et chaque Province on favorise des activités pour recueillir des offrandes pour les Missions, en s'unissant à l'effort de toute la Congrégation, en particulier lors de la "*Journée missionnaire salésienne*" et avec la participation active de toutes les associations.

Le CG19 considère aussi nécessaire d'établir des *Procures* missionnaires en différents pays et "l'institution d'un *Bureau missionnaire central* sous la responsabilité directe du Supérieur chargé des Missions" afin d'organiser, coordonner et promouvoir "les activités et les intérêts missionnaires de toute la Congrégation"³.

2. Le CGS (1971)

- 5 Le CGS 1971 voit l'urgence de susciter une nouvelle conscience missionnaire parmi les confrères en commençant dès leur formation initiale, et de faciliter la préparation technique de laïcs volontaires à envoyer en terre de mission. C'est la première invitation explicite de la part des Salésiens à partager l'effort missionnaire avec les laïcs.

A côté d'une baisse d'enthousiasme pour les vocations missionnaires, il ne manque pas de signes d'initiatives généreuses pour des expériences missionnaires dans le Tiers Monde, même si elles ne sont pas bien définies.

C'est aussi le CGS (1971) qui créa le *Conseiller pour les Missions* "pour animer, coordonner et promouvoir l'activité missionnaire salésienne à tous les niveaux"⁴.

- 6 *Dans les années qui suivirent le CGS (1971), on a vu un changement de mentalité* grâce à une prise de conscience progressive de la *vocation missionnaire commune de la communauté provinciale*: celle-ci ne se contente plus de "laisser partir" les confrères pour les missions, mais commence à en envoyer de sa propre initiative dans les oeuvres qui dépendent de la Province. Le pont spirituel qui naît entre le missionnaire et sa Province aide aussi à faire grandir la conscience missionnaire parmi les confrères et les jeunes.

3. Les nouvelles Constitutions et Règlements de la Congrégation (1972)

- 7 Les nouvelles Constitutions et Règlements (1972) demandent à ce que le Provincial et son Conseil

déterminent les règles pour l'animation et la coordination de l'action missionnaire⁵. L'établissement de Procures missionnaires mondiales et provinciales, et l'encouragement aux jumelages se révèlent le meilleur chemin pour rejoindre cet objectif.

Cet élan missionnaire se révéla très rapidement un moyen efficace pour le renouveau de la ^{Congrégation}⁶. Les premiers intéressés à cet effort sont les communautés locales et provinciales.

4. La célébration du Centenaire des Missions salésiennes (1975)

- 8 Elle fut l'occasion d'inviter les communautés à réaliser à leur niveau différentes initiatives pour marquer cet événement qui venait du Centre, et à y faire participer concrètement la Famille salésienne (ACF 277).

A cet effet

- ❑ on peut signaler la *1ère Rencontre des Délégués provinciaux d'Italie* ayant eu comme objet d'étude l'Animation missionnaire (Rome, San Tarcisio, 16 novembre 1975). S'adressant à eux, le Recteur Majeur, le Père Louis Ricceri, fixe quelques lignes d'action en vue du centenaire des missions salésiennes à préparer dans les Provinces.
- ❑ il y a eu aussi la réunion de 34 jeunes coopérateurs et les 6 Salésiens du mouvement "Terra Nuova" pour étudier comment sensibiliser les gens de son propre pays à la vocation missionnaire.

5. Le CG21 (1978)

- 9 Pour atteindre ces objectifs, le **CG21 (1978)** souligne l'importance de l'animation missionnaire et la qualité de la réflexion sur celle-ci au niveau des communautés locales et provinciales afin de faire grandir chez elles une plus grande *conscience missionnaire*.

On pense alors à différents types de services missionnaires comme des Centres et des Procures et à l'importance d'étendre le mouvement missionnaire salésien aux laïcs.

L'idée d' "Animation" devient ainsi, au niveau global de la Congrégation, un "mot clef" dans les interventions de tout genre; mais on n'a pas encore les personnes qui peuvent s'en charger avec compétence et d'une façon organisée dans tous les secteurs d'animation d'une Province.

La période de 1978 à 1987 voit augmenter la littérature missionnaire salésienne, surtout grâce au nouvel Institut salésien d'Histoire, et l'attention renouvelée et particulière aux missions avec l'explosion du *Projet Afrique*.

6. Le Délégué provincial pour l'Animation missionnaire

6.1- La proposition d'un Délégué pour l'Animation missionnaire

- 10 C'est le Conseiller pour les Missions, le Père Luc VAN LOOY, qui propose la création d'un Délégué provincial pour l'Animation missionnaire: "*Pour coordonner les différents secteurs de la Province dans le champ missionnaire, pour sensibiliser de façon compétente les confrères et les jeunes, la Province choisit un confrère apte et capable comme "délégué provincial"*⁷.

L'idée du DPAM est cependant déjà une réalité dans les Provinces à expansion missionnaire surtout à l'occasion du Projet Afrique. Peu à peu, la nécessité d'avoir un Responsable provincial pour les missions passe d'un niveau d'organisation logistique à celui plus vaste de l'Education à la Dimension missionnaire.

En parlant du *Projet AFRIQUE*, le Père Viganó s'exprime ainsi: *"Vous tous, Chers Confrères, mais spécialement les Provinciaux et les Délégués provinciaux, devrez savoir animer avec intelligence et constance les différents groupes de la Famille salésienne dans ce nouvel élan missionnaire"*⁸.

6.2 - Le Manuel du Provincial

- 11 On trouve la première référence officielle dans le Manuel du Provincial qui affirme: *"chaque Provincial est chargé de promouvoir l'esprit et l'engagement missionnaire"*⁹. Il doit en effet, avec son Conseil, *"fixer les règles pour l'animation et la coordination de l'action missionnaire"*¹⁰.

Afin de mieux comprendre et rendre plus efficace cette responsabilité, le manuel suggère au DPAM de

- coordonner son travail avec la commission pour la pastorale des jeunes,
- faire partie de la commission provinciale de *pastorale des jeunes* et de celle de *formation*,
- collaborer avec les autres groupes de la Famille salésienne.

Cependant, l'animation missionnaire se montre encore très vague et occasionnelle. On remarque un engagement meilleur, de fait, dans les Provinces où il y a *une animation globale "de qualité"*, coordonnée et avec un enrichissement réciproque entre les différents secteurs qui la composent.

6.3 - Différents événements ont donné une grande impulsion à l'AM et à la figure du DPAM au cours des dernières années:

- 12 l'Encyclique "Redemptoris Missio"¹¹,
- les différentes contributions pour l'approfondir, en particulier la lettre du Père E. Viganó, Appel du Pape pour les Missions¹²;
- les rencontres des DPAM, durant ces deux derniers sexennats, que ce soit au niveau mondial (*Rome, 1987*) ou continental (*Madrid - 1989; Lima - 1991; Bruxelles - 1991; Bangalore - 1992; Rome - 1994; Belo Horizonte - 1995*).
- La proposition pastorale d'Animation missionnaire salésienne. C'est une édition conjointe de la *Délégation Nationale Salésienne de Pastorale pour les Jeunes* de la Conférence Ibérique des Salésiens et des Provinces des FMA d'Espagne, 1991. *Le Conseiller Général pour les Missions salésiennes, le P. L. Odorico, en le présentant, approuve ce Document et en encourage la diffusion à une plus grande échelle.*

II - L'ANIMATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE

1. L'animation

- 13 "Animer" ne signifie absolument pas imposer de l'extérieur, mais motiver, persuader, stimuler, encourager, favoriser des attitudes, des comportements, des vitalités et des rapports interactifs. Cela implique la capacité de travailler avec les autres, de savoir recevoir des autres, sans pour autant perdre de vue son rôle propre d'animateur.
- Dans le contexte d'une communauté religieuse, l'animateur se situe comme celui qui oriente des initiatives aptes à favoriser des attitudes, de comportements et de vitalités. Dans ce sens, l'animation demande une participation mûre et constante entre ses membres, dans le respect du rôle de chacun. **Toute vraie animation suscite inévitablement responsabilité, participation et engagement.**
- "Animer" est plutôt un art, un don de Dieu de même nature que la prière ou la fraternité. L'animateur sait que sa force intérieure lui vient de l'Esprit, que c'est Lui la source où puiser continuellement ses propres énergies. La créativité, la capacité d'organisation, la planification, pour importantes qu'elles soient, ne peuvent remplacer une spiritualité profonde, mais en ont besoin.
- "Animer" veut dire se mouvoir au sein d'une énergie profonde et d'une activité spirituelle, qui est source de vie et d'harmonie, de croissance et de cohésion entre tous les éléments d'un organisme vivant.

Tant le Magistère de l'Eglise¹³ que la pratique salésienne¹⁴ soulignent cette dimension: notre charisme s'enrichit par la charité pastorale et l'option préférentielle pour les pauvres¹⁵.

2. L'Animation missionnaire en sa dimension théologique¹⁶

- 14** "Animation" est un terme interdisciplinaire. L'adjectif "missionnaire" la distingue essentiellement d'autres types d'animation comme la culturelle, la récréative ou la sociale, etc.

Quel est le fondement théologique d'une animation strictement missionnaire? Voici trois éléments qui en sont les bases.

2.1 - Le Fondement christologique

- 15** Il n'y a aucun doute sur le fait que le point de référence des contenus et le modèle d'inspiration de l'AM soient le Christ lui-même.

Ce rapport absolu au Christ est dû au fait que c'est Lui qui révèle définitivement le plan de salut du Père, qu'Il est avec le Père, et qu'il est la réalité divine devenue histoire humaine.

Il nous raconte non seulement la vie de Dieu mais Il nous la communique en Lui-même et par Lui-même: c'est toute sa personne, son message et surtout son mystère pascal qui nous porte, qui nous anime vers le Père.

Jésus-Christ est le premier missionnaire, Il est le missionnaire par excellence parce qu'il est l'unique Médiateur: sa vie est un message de salut et sa parole et ses oeuvres sont les instruments d'animation pour la rencontre entre Dieu et les hommes.

2.2 - Le Fondement pneumatologique

- 16 La mission unique portée à son terme par Jésus-Christ une fois pour toutes est animée et accompagnée dans l'histoire de l'Eglise par l'Esprit Saint.

L'Esprit Saint est en fait l'Esprit de Jésus-Christ, c'est l'Esprit qui procède du Père et du Fils, c'est l'Esprit qui anime, inspire, donne de nouvelles forces, ouvre à la nouveauté, et pousse vers de nouvelles frontières, surtout les frontières "ad gentes".

Même étymologiquement *esprit* et *animation* sont synonymes et indiquent une action transformatrice venant du dedans.

Dans l'histoire de l'Eglise, l'expansion missionnaire, et donc aussi l'AM qui lui est inéluctablement unie, a toujours été attribuée à l'action de l'Esprit Saint.

2.3 - Le Fondement ecclésiologique

- 17 L'Eglise est dans l'histoire le signe et le sacrement du Christ. Elle est le fruit de l'activité missionnaire de Jésus, elle est animée et poussée de façon constante vers l'expansion missionnaire par l'action sanctificatrice de l'Esprit.

Le but de son existence est la mission salvifique parce qu'elle est essentiellement une communauté envoyée pour le salut de tous. La RM dit explicitement que la mission révèle la nature la plus intime de l'Eglise¹⁷.

Par conséquent, l'AM est l'instrument et l'âme de son enthousiasme pastoral et de sa spiritualité.

Il faut cependant rappeler que dans des contextes de frontière et de première évangélisation, les limites géographiques spécifiquement missionnaires vont au-delà de celles qui sont propres à un projet provincial spécifique, et s'ouvrent à d'autres secteurs de la société et de l'Eglise locale.

3.3 - Les objectifs de l'animation missionnaire salésienne

22 ♦ **Créer un climat missionnaire dans les communautés** ²³:
"La communauté est surtout missionnaire, c'est-à-dire qu'elle fait de la mission sa raison d'être et d'oeuvrer" ²⁴.

- L'animation missionnaire ne doit pas être une série d'activités particulières ou personnelles détachées de l'ensemble du projet communautaire et provincial, et ne se limite pas à l'aide économique;
- Le premier champ de l'AM est la communauté appelée à grandir de l'intérieur, en se mettant elle-même en état de mission, prête à "être visitée par l'Evangile et à s'ouvrir à l'universalité de l'Eglise"²⁵.
- La prospective "missionnaire" d'une communauté implique une communauté vivante, consciente et responsable dans la mission de l'Eglise, donc engagée dans l'évangélisation patiente, qui ne se contente pas de donner et faire grandir, mais qui cherche à s'enrichir des richesses des autres, qui ne se ferme pas sur elle-même et ne se limite pas à soutenir ses propres expansions missionnaires:

La richesse d'une Eglise - même "de" mission - se mesure à sa capacité à administrer ses propres engagements éducatifs et pastoraux dans un esprit missionnaire, pour partager la foi avec les autres, pour s'ouvrir à

l'universalité de l'Eglise et de la Congrégation, toujours tendue vers l'annonce et le témoignage de l'Évangile à toutes les créatures.

23 ♦ Faire participer les jeunes

- ❑ Toute intervention qui a une prospective missionnaire véhicule avec elle le dynamisme de l'Évangile, en offrant aux destinataires sa propre foi et en les y éduquant par le dialogue, le témoignage, l'engagement pour tout l'homme, l'attention aux plus petits...
- ❑ Ceux qui entrent en contact avec une communauté éducative ouverte à la cause missionnaire devraient se sentir provoqués à s'interroger sur leur propre style de vie et engagement²⁶, jusqu'à
 - "allumer en eux la flamme de la foi qui en fait des témoins et des messagers crédibles"²⁷;
 - s'engager au service de la mission par le service social, le volontariat, les mouvements et les groupes missionnaires²⁸.
- ❑ En ce sens, l'AM renforce la vie de "ceux à qui nous sommes envoyés", en particulier les jeunes.

"Le réveil de la conscience missionnaire pour obtenir de nouveaux niveaux de foi et d'engagement est typique des groupes et mouvements qui ont un intérêt spécifique pour les missions, le développement des peuples, la collaboration internationale: l'expérience missionnaire se transforme alors en itinéraire de croissance humaine et de maturation de la foi"²⁹.

24 ♦ Promouvoir et faire grandir de nouvelles vocations missionnaires

La réalité missionnaire ouvre toujours de nouveaux horizons et révèle des zones de frontière où sont en cause le sens et le futur de l'homme. C'est pour cela qu'elle possède une forte charge de motivation pour la croissance et le discernement de nombreuses vocations.

La collaboration réciproque entre ces deux secteurs de la pastorale trouve un terrain fécond dans la proposition de valeurs inaliénables pour la maturité humaine et chrétienne, comme:

- la gratuité,
- le fait de savoir se mettre en relation avec d'autres,
- l'ouverture mentale au monde,
- la disponibilité à l'écoute,
- la capacité d'adaptation,
- le don total de soi dans des expériences de volontariat,
- l'engagement dans l'évangélisation et la catéchèse,
- la réponse généreuse à la vocation religieuse et/ou sacerdotale.

l'AM renforce aussi la foi et la vocation de qui s'engage. On a remarqué ces dernières années, et non par hasard, une coïncidence entre l'engagement missionnaire et le renouvellement de la Vie Religieuse: l'esprit missionnaire comme chemin de renouveau³⁰, la générosité comme impact sur la vitalité et la qualité des membres d'un Institut.

"La mission, en fait, renouvelle l'Eglise, renforce la foi et l'identité chrétienne, donne un nouvel enthousiasme et de nouvelles motivations. La foi se renforce en se donnant"³¹.

III - IDENTITÉ ET RESPONSABILITÉS DU DÉLÉGUÉ PROVINCIAL POUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE

1. L'Identité du Délégué provincial pour l'Animation missionnaire³²

25 Le Délégué provincial pour l'Animation missionnaire est un homme de spiritualité, d'action et d'organisation efficace, une personne qui sait répondre avec intelligence et enthousiasme à la responsabilité qu'il a reçue.

On lui demande donc d'être un homme capable de:

- dialogue, pour tisser un réseau de relations et d'informations,
- écoute des propositions et expériences missionnaires,
- discernement et pour répercuter les expériences,
- organisation pour conseiller et soutenir les projets.

Tout en étant conscients des difficultés de personnel, il faut cependant rappeler que celui qui est choisi pour cet emploi dans la Province "doit être une personne qui puisse exercer effectivement son travail et y être encouragé"³³.

"La *vocation spéciale* du missionnaire n'est pas "une exception par rapport aux autres confrères, mais au contraire l'expression la plus vive et la plus généreuse de la vocation de tous. En fait, elle manifeste une condition du caractère propre du charisme commun"³⁴.

2. Les responsabilités du DPAM

Les responsabilités du DPAM se résument essentiellement dans les services suivants:

2.1 - *Maintenir vive la conscience missionnaire des confrères*

- 26 **La première tâche du DPAM est de maintenir vive la conscience missionnaire de la Province**, en l'aidant à vivre avec un esprit missionnaire tous ses secteurs de vie et d'animation.

"L'engagement missionnaire de la Congrégation est aujourd'hui appelé à grandir en intensité et en qualité, et aussi à stimuler la qualité pastorale de toutes les présences"³⁵.

Cette **mémoire missionnaire** se réfère aussi à ce qui a déjà été dit ci-dessus sur la connaissance de l'**histoire des missions salésiennes**, mais surtout sur la **mémoire ou le témoignage personnel de la foi**: *"On est missionnaire surtout par ce que l'on est, avant de l'être par ce que l'on dit ou ce que l'on fait"³⁶.*

2.2 - *Assurer un service de qualité pour l'animation missionnaire*

- 27 Il le fera surtout en sensibilisant les communautés locales pour qu'elles soient "missionnaires" dans le contexte de l'Eglise locale et du Projet éducatif et pastoral de la Province³⁷. Il faut donc que **"le Projet d'Animation missionnaire soit intégré dans le Projet de Pastorale des Jeunes au niveau local et provincial"**³⁸.

Nous pouvons examiner ce service d'animation missionnaire sous différents aspects interdépendants qui sont:

□ Un service de formation - les contenus

- 28 □ Le premier service à offrir à la communauté provinciale et locale est un PROJET d'Animation missionnaire, *simple, concret et réaliste*.

Il n'y a pas d' "animation" sans "projet". Le rôle du Délégué est justement de veiller à ce qu'il se réalise et se vérifie.

Ce n'est pas un projet différent et ajouté à celui qui existe déjà de façon plus globale, le projet "éducatif et pastoral" de la Province, mais en est une **relecture et application pratique dans l'optique missionnaire**.

Le DPAM aidera à **programmer et vérifier la dimension missionnaire du Projet pastoral** des communautés locales, surtout à partir des constats qui ressortent de la situation réelle des jeunes et des urgences créées par les nouveaux aréopages pour une nouvelle évangélisation³⁹.

- 29 □ Il crée et met à jour la documentation de base sur les missions, vérifie si la dimension missionnaire est présente dans les chroniques provinciales et dans le Bulletin salésien local.
- Il cherche à intéresser les communautés et les groupes sur des thèmes de missiologie, sur l'histoire des missions salésiennes, sur les activités missionnaires de l'Eglise et de la Congrégation. Il vérifie et suggère que ces contenus soient présents dans la programmation provinciale pour la formation permanente des confrères et dans les rencontres de la Famille salésienne.
- 30 Dans les Provinces qui ont une extension missionnaire en dehors de leur territoire propre, le DPAM informera les

confrères missionnaires intéressés sur les possibilités de cours de missiologie ou études analogues dans des Centres de formation missionnaire et dans des Universités.

- 31 Dans la formation chrétienne des jeunes, il vérifiera et insistera afin que ne manquent jamais les références à ces valeurs les plus authentiquement chrétiennes et les plus proches de la radicalité de la mission: l'urgence du Royaume, la contemplation, la disponibilité entière à l'écoute de la Parole de Dieu, l'appartenance communautaire, le service gratuit, l'engagement solidaire "pour la paix, la justice, les droits de l'homme", le fait d'être semence d'Evangile pour transformer la réalité selon les Béatitudes, l'amour pour les pauvres, la présence dans les lieux de souffrance pour redonner l'espérance⁴⁰.

Le DPAM tiendra compte aussi dans ses interventions et dans le Projet d'AM des suggestions du Document "Eduquer à la dimension missionnaire" en ce qui regarde les contenus relatifs à: I° - les traits de missionarité, II° - la lecture missionnaire du chemin d'éducation à la foi, III° - la lecture missionnaire de la spiritualité salésienne des jeunes.

Dans les rencontres de programmation et de formation il parlera aussi avec ceux qui sont chargés de l'animation missionnaire dans les différentes communautés de la Province.

- 32 Dans les Provinces où existe le catéchuménat, le DPAM apportera son aide afin que les structures et les contenus de ce parcours d'initiation assurent la qualité de cette expérience fondamentale pour la vie chrétienne.
- Dans le contexte de l'éducation des jeunes à la foi, on rappelle que le but à atteindre est le Christ et la vie en

communio avec Lui⁴¹. "La mission ne se fonde pas sur les capacités humaines, mais sur la puissance du Ressuscité!⁴².

- 33 Le premier destinataire de l'Animation missionnaire est le Délégué même de l'Animation missionnaire. Il assumera donc, "comme chaque salésien, la responsabilité de sa propre formation"⁴³.

Le DPAM veillera à acquérir progressivement une formation missionnaire et spirituelle solide, afin que son service d'animation ne soit pas fondé *"sur les capacités humaines, mais sur la puissance de Dieu"*⁴⁴.

La RM dit encore que, *"avant d'être action, la mission est témoignage et irradiation"*⁴⁵, *"elle exige une spiritualité spécifique"*⁴⁶, *"la communion intime avec la Christ"*⁴⁷. *"Le missionnaire, s'il n'est pas contemplatif, ne peut annoncer le Christ de façon crédible. C'est un témoin de l'expérience de Dieu"*⁴⁸.

Un service de sensibilisation - les moyens

- 34 Toute animation, en plus des contenus à transmettre, a besoin de la communication et de l'actualisation concrète des interventions programmées. Il est clair que le DPAM doit posséder un savoir et un savoir faire dans la **communication sociale** et la **dynamique de groupe**.
- Nous suggérons quelques pistes pour faciliter l'animation missionnaire dans les communautés éducatives⁴⁹:
- 35 Favoriser la naissance et le développement des **groupes missionnaires**, en faisant attention à ce qu'ils

- aient une référence spécifique aux contenus de la mission,
- soient au service de la communauté éducative et de l'Eglise locale,
- soient ouverts à la connaissance du territoire et des "plus lointains", et soient attentifs à leurs besoins⁵⁰.

36 ♦ Encourager et développer le **volontariat missionnaire**.

Pour cela, le DPAM:

- veillera à ce que les candidats au volontariat suivent un chemin de formation selon les programmes existants au niveau national et interprovincial;
- assurera le suivi des volontaires pendant leur expérience et surtout lors de leur retour afin qu'ils soient des témoins actifs dans la communauté chrétienne qui les a envoyés;
- demandera leur collaboration pour la formation d'autres volontaires et pour l'animation des groupes missionnaires.

37 ♦ Aider la créativité de la communauté éducative dans la **célébration de la Journée missionnaire mondiale et salésienne** (DOMISAL).

- Cette "journée" devra être précédée par une préparation dans toutes les communautés locales, qui engage les responsables de l'animation missionnaire dans les communautés locales et sollicite leur créativité.
- Dans ce but, il se servira en outre des différents moyens qui sont à sa disposition: le matériel envoyé par le Dicastère pour les Missions salésiennes, la

multiplication des gadgets éventuels qui s'y trouvent ou qui sont le fruit de sa propre créativité, le bulletin salésien local.

38 ♦ Maintenir le contact avec les missionnaires: ceux de sa propre Province comme ceux de passage, qui retournent dans leur patrie.

- Les inviter à des rencontres amicales, des fêtes, des célébrations.
- Profiter de leur présence pour organiser des forums, des rencontres, des journées de formation
- Programmer des sessions de retraites spirituelles animées par des missionnaires ou des experts en missiologie.

39 ♦ se référer aux expériences missionnaires

- Solliciter les responsables locaux pour maintenir vif le témoignage des missionnaires qui vivent, travaillent avec difficulté et souffrent dans des zones de frontière et d'urgence missionnaire,
- Participer à des célébrations et veillées de prière, ou en organiser, que ce soit au niveau provincial ou local, dans les temps forts d'octobre missionnaire ou lors de moments occasionnels provoqués par des événements d'actualité.
- En parler lors des "mots du soir" ou "du matin" et de façon particulière le **11 du mois**, en souvenir de la première expédition missionnaire⁵¹.

- 40 ♦ **utiliser d'autres subsides et autre matériel existant pour l'Animation missionnaire:** revues missionnaires, exposition missionnaire itinérante, contribution en argent et personnel (volontariat) pour des mini-projets de développement...
- ♦ **inventer les moyens les plus appropriés pour éduquer la communauté chrétienne et les jeunes en particulier au devoir de contribuer économiquement à l'oeuvre missionnaire,** en donnant des motifs pour la destination, en remerciant ceux qui donnent et en les informant de l'évolution ou de la réalisation des projets.

un service de coordination - appartenance

- 41 Une des responsabilités du Délégué est aussi de **soutenir le sens d'appartenance à l'unique mission de l'Eglise et de la Congrégation.** Nous pouvons définir cette responsabilité en signalant quelques contacts essentiels que le DPAM devra avoir:

- Etre en contact **avec le Centre de la Congrégation** et avec **le Dicastère pour les Missions**, surtout en ce qui regarde:
- la réflexion sur les thèmes qui se rapportent à la Mission dans les lettres du Recteur Majeur,
 - les informations, les orientations et les directives éventuelles du Conseiller pour les Missions dans les Actes du Conseil Général,
 - l'organisation du DOMISAL,
 - l'animation globale au niveau de la formation permanente des missionnaires,

- les publications éventuelles de rencontres missionnaires ou de cahiers de spiritualité missionnaire.

- 42 Rester en contact **avec les animateurs missionnaires des communautés locales, les commissions locales et provinciales et les autres branches de la Famille salésienne.**

Qu'il fasse cela non seulement au niveau de l'information sur les activités qui se sont déroulées ou ont été programmées, mais aussi au niveau de la participation dans des organisations communes d'animation, d'intervention dans le territoire et d'engagement dans le social comme, par exemple, le volontariat à moyen ou long terme.

- 43 Représenter la Province **auprès des autres Organismes et Commissions d'animation missionnaire de l'Eglise locale**, en communiquant l'existence de célébrations et manifestations ecclésiales de caractère missionnaire et en invitant à y participer.

- Coordonner les activités des groupes missionnaires et des volontaires pour être leur **interlocuteur auprès des Organismes** d'animation salésienne au niveau interprovincial, avec les autres Associations ecclésiales ou laïques et les ONG.

- Faire en sorte qu'il y ait une étroite collaboration **avec les missionnaires qui reçoivent les volontaires et avec les volontaires eux-mêmes**, pour les expériences d'été, et le service à moyen et long terme. Et cela avant, pendant et après l'expérience.

IV - ORGANISATION

44 Nous croyons utile de rappeler que:

- Les orientations suivantes doivent être évaluées selon la réalité de la zone géographique propre et intégrées dans son propre Projet éducatif et pastoral.
- Selon ses possibilités, chaque Province et groupe de Provinces doit faire participer les personnes et les structures pour donner plus de continuité à ce qu'on cherche à réaliser.

Ces orientations ont déjà été globalement tracées dans le Document du Dicastère: "Eduquer à la Dimension missionnaire"⁵².

1. NIVEAU PROVINCIAL ET LOCAL

45 1° - *Le Provincial, en accord avec son Conseil, nommera un Délégué provincial pour l'Animation missionnaire*⁵³.

Avec un sain réalisme, et en tenant compte des priorités de programmation de la Province et de l'intérêt de tous les secteurs d'animation, que l'on considère cependant que:

- Le DPAM n'est pas nécessairement membre du Conseil provincial; mais il doit rester en contact étroit avec lui et de toute façon être invité à y participer si l'on doit traiter du secteur de sa compétence ou de l'approbation des projets pastoraux de la Province.
- Même si sa charge n'est pas à temps plein, il convient cependant qu'il ait suffisamment de temps pour réaliser l'essentiel du service qui lui a été confié.

2° - *Que le Provincial présente le Délégué provincial pour l'Animation missionnaire à la communauté provinciale et qu'il lui fixe sa zone d'action et d'intervention en son sein.*

46 3° - *Que le Délégué provincial pour l'Animation missionnaire:*

soit membre de la commission d'animation pastorale de la Province;

participe aux différentes rencontres de programmation et d'animation de la Province et de la Famille salésienne.

établit des rapports de collaboration avec les autres membres de la commission d'animation pastorale, en particulier avec le Délégué pour la Pastorale des Jeunes et celui pour la Pastorale des Vocations:

- qu'il vérifie avec eux la présence de la dimension missionnaire dans les programmes d'éducation des jeunes à la foi et dans l'accompagnement des vocations;
- qu'il programme avec eux le chemin de formation des volontaires et leurs expériences d'été de volontariat dans le territoire ou en pays de mission⁵⁴.

Qu'il constitue une Commission restreinte provinciale avec laquelle il partagera son travail. **Cette équipe:**

- **fera participer** les animateurs salésiens, les membres de la Famille salésienne, les jeunes;

- **aidera** le DPAM à réaliser son travail d'animation en lui faisant connaître les besoins et les difficultés de l'animation dans les communautés locales.

4° Ces indications serviront aussi à définir le rôle et le travail de celui qui est **chargé de l'animation missionnaire au niveau local.**

2. NIVEAU RÉGIONAL

- 47 Le DPAM ne travaille pas en isolé: en plus de son rapport avec l'équipe d'animation provinciale, il cherchera à intégrer aussi les options et les objectifs généraux des autres Provinces de la même Région.

Le DPAM exerce ainsi sa fonction au niveau provincial, interprovincial et mondial en tenant toujours présent, même au niveau local, la "gradualité et la variété dans l'organisation de l'animation elle-même" qui sont nécessaires⁵⁵.

- 48 Pour cela:

1° - que l'on encourage et soutienne les expériences de rencontres, échanges d'expériences, projets communs au niveau régional ou par groupes de Provinces.

Ces rencontres:

- envisageront la possibilité d'un plan de programmation commun,
- étudieront la figure du DPAM,
- coordonneront les différentes expériences missionnaires de volontariat, de rencontres entre DPAM, de séminaires de formation permanente...

2° - que chaque groupe de Provinces ou Région choisisse un DPAM qui coordonne au niveau interprovincial: ce Coordinateur *sera une personne capable et généreuse prête à sacrifier temps et bonne volonté à ce travail.*

- 49 3° - on demande aux différents parcours de formation de veiller à ce que les programmes d'études **dans les maisons de formation** prévoient des cours sur la missiologie, l'histoire des missions salésiennes ainsi que la participation des jeunes confrères et des animateurs de groupes missionnaires et d'expériences de volontariat.

Pour cela, avec le Provincial on facilitera un dialogue avec les Délégués à la pastorale des jeunes, des vocations et à l'animation missionnaire.

4° - De toutes les façons l'on opère toujours dans le contexte de l'unique mission de l'Eglise et du charisme salésien.

3. NIVEAU MONDIAL

- 50 1° - que l'on favorise l'échange des nouvelles les plus actualisées sur les missions, les expériences de volontariat, les itinéraires de formation dans les groupes missionnaires, l'élaboration d'une banque de données sur les Missions salésiennes.

Que l'on s'efforce d'en assurer la communication grâce aux différents services de communication comme le Bulletin salésien, ANS, les Actes du Conseil général, les cahiers d'animation du Dicastère pour les Missions.

2° - Que le DPAM se charge d'envoyer au Dicastère pour les Missions le matériel et la synthèse des activités missionnaires importantes, les schémas et programmations de formation à la dimension missionnaire, les célébrations, études et recherches d'utilité commune pour en permettre un usage plus ample pour le bien de tous.

CONCLUSION

Dicastère pour les Missions salésiennes
8 décembre 1996

Notes

- (1) Cf L. ODORICO, Missions, Pratique missionnaire, Coopération missionnaire, Nouvelles Frontières missionnaires, Animation missionnaire, Urgences, Rome, 1996², 5.
- (2) Dicastère pour les Missions salésiennes, Éduquer à la Dimension missionnaire, Collection: *Spiritualité missionnaire salésienne*, VII, Rome, 1995.
- (3) Cf CG19, pp 179-180
- (4) CGS, 478
- (5) Cf R16
- (6) ACS 267
- (7) ACG 323, octobre-décembre 1987, pp. 45-46
- (8) ACG 297, juillet-septembre 1980, p. 25
- (9) Le Provincial salésien. Un ministère pour l'animation et le gouvernement de la Communauté provinciale, Rome, 1987², n° 207.
- (10) Règlements, 18
- (11) JEAN PAUL II, Lettre Encyclique "Redemptoris Missio", 1990
- (12) VIGANÓ E., Appel du Pape pour les Missions, ACG, 336, avril-juin 1991.
- (13) Cf RM 87-91
- (14) ACG 303, 306
- (15) ACG 315, 2.2
- (16) Nous nous référons essentiellement à la contribution de ODORICO L., dans Animation missionnaire selon l'Encyclique "Redemptoris Missio", dans *Missionary Animation, First Meeting of the Provincial Delegates of Missionary Animation for Asia and Australia*. Bangalore - 1992. Rome, 1993
- (17) Cf RM 1.49; AG 2

- (18) EDM, 45
- (19) Cf EDM, 35
- (20) Cf Const. 30
- (21) Le Provincial salésien. Un ministre pour l'animation et le gouvernement de la communauté provinciale. Rome, 1987², n° 206
- (22) Cf E.VECCHI, *Pastorale des Jeunes, un défi pour la communauté ecclésiale*. LDC 1992, 294-295.
- (23) Cf EDM, pp 46-49
- (24) CG23, 217
- (25) EDM, p. 47
- (26) EDM, p. 15
- (27) CG23, 93
- (28) EDM, p. 45
- (29) E. VECCHI, *Pastorale des Jeunes, un défi pour la communauté ecclésiale*. LDC 1992, 294-295
- (30) ACG 267
- (31) RM, 2
- (32) Pour ce chapitre nous renvoyons tout spécialement à :
- MELIDA A. La figure du délégué provincial pour l'Animation missionnaire: responsabilités, compétences, méthode, dans Animación Misionera Salesiana, *Primer Encuentro de Delegados Inspectoriales de América Latina*. Lima - 1991. Rome, 1991.
 - La proposition pastorale d'ANIMATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE. Délégation nationale salésienne de Pastorale des Jeunes, Madrid, 1991.
- (33) EDM, 51
- (34) Cf EDM, p. 51
- (35) E.VIGANÓ, ACG, 336,34; cf AMS, pp. 14-15
- (36) RM, 23
- (37) Cf EDM, pp. 48-49
- (38) Cf EDM, pp. 45-46

- (39) Cf EDM, p. 47. cf aussi les thèmes de formation proposés dans AMS, 17-18
- (40) Cf EDM, p. 50, RM 42.91
- (41) Cf RM, 88
- (42) RM, 23
- (43) Const. 99
- (44) RM, 11
- (45) RM, 26
- (46) RM, 87
- (47) RM, 88
- (48) RM, 91
- (49) Nous nous référons essentiellement à ce qui a été suggéré dans le Document EDM, p.52 et à AMS, 16-18.
- (50) cf EDM, pp.46-49
- (51) On suit en cela les propositions qui sont déjà en actes dans quelques régions, comme par exemple le VIS: *Volontariat International pour le Développement*, via Appia Antica, 124 - 00179 Rome. Nous serons reconnaissants envers qui nous communiquera d'autres initiatives du même genre.
- (52) Pour ce chapitre, nous renvoyons largement à ce qui a été traité dans le document EDM et à AMS, pp. 19-21
- (53) R 18; Le Provincial salésien, 207
- (54) Cf EDM, 50 et 51.6
- (55) VIGANÓ E., ACG 336,11



LIGNES PORTANTES
du
PROGRAMME
du
Dicastère pour les Missions Salésiennes

SEXENNAT 1996-2002

<p style="text-align: center;">LIGNES PORTANTES DU PROGRAMME DU DMS SEXENNAT 1996 - 2002</p>

1 - Références significatives du document capitulaire CG24

A la suite de ce qui a été dit sur le parcours historique du DMS, on notera plus spécialement dans le CG24:

- L'inculturation de l'évangile**, en tant qu'immersion de l'évangile dans la culture, et transformation de la culture en nouveauté chrétienne,
- La participation des laïcs d'autres religions ayant un autre "credo"**, comme ouverture claire à leurs valeurs, à leur offre de collaboration, et, de leur part, comme ouverture à la vérité dans le Christ.
- La formation faite ensemble**, comme participation réciproque des salésiens et des laïcs dans les itinéraires de formation, spécialement avec les volontaires missionnaires laïcs.

Pour une vision d'ensemble des points directement ou indirectement "missionnaires" du CG24, voir Annexe aux mots: *culture, évangélisation, inculturation, mondial, pluriculturel et plurireligieux, volontariat.*

2 - Orientations du Recteur majeur et du Conseil général

2.1 - Le Recteur majeur dans son discours aux capitulaires du 20 avril 1996 se réfère évidemment aux contenus principaux du document capitulaire. Mais il offre aussi des références significatives sur la réalité missionnaire salésienne, dont voici les principales:

- l'augmentation de la conscience missionnaire de la Congrégation et son ouverture à la mondialité (2;3.9),

- ❑ l'engagement pour la première évangélisation (2),
- ❑ la spécificité des engagements missionnaires dans le contexte de la mission salésienne (3.2),
- ❑ la nécessité d'explorer de nouveaux aéropages (3.2),
- ❑ l'accentuation de l'inculturation et de la coopération missionnaires, du personnel salésien et laïc au niveau de toute la Congrégation (3.9).

2.2 - Le Conseil général a retenu les priorités suivantes comme points de programmation pour tous les dicastères, tout en respectant la particularité de chaque secteur. Nous extrayons du programme général, dans chacune des quatre zones, ce qui se réfère directement ou indirectement à la pratique missionnaire.

3 - Secteurs prioritaires pour la croissance de la dimension missionnaire salésienne

La relecture du programme du sexennat précédent (1990-1996), l'attention donnée aux conseils pour l'animation missionnaire indiqués par le document capitulaire récent du CG24 (Interventions du Recteur majeur et priorités signalées par le Conseil général), et l'étude de la situation missionnaire ont fait ressortir les domaines suivants comme prioritaires:

- *l'animation missionnaire*
- *la pratique et la formation missionnaire*
- *la coopération missionnaire*
- *les nouvelles frontières missionnaires*
- *zone transversale de la dimension missionnaire*

Il faut souligner **la logique interne des cinq choix, interdépendants entre eux**, puisque la mission est toujours ouverte aux nouvelles frontières, est moteur de motivations, d'engagement, d'animation en profondeur et qualité de réponse généreuse. Ces secteurs prioritaires soulignent en même temps des zones déjà expérimentées et sont une synthèse globale de la pratique missionnaire salésienne. Nous présentons le schéma de ce programme.

CHOIX DU PROGRAMME DU CONSEIL GENERAL

en référence à l'action missionnaire

ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS GENERAUX	STRATEGIES	OBJECTIFS PARTICULIERS (interventions opératives)	ATTENTIONS PARTICULIERES
RAPPORTS ENTRE SALESIENS SDB ET LAICS	<ul style="list-style-type: none"> promouvoir, à partir de la perspective missionnaire, les rapports positifs entre salesiens et laïcs catéchistes, entre laïcs croyants et non croyants faciliter l'accroissement et le partage de la responsabilité missionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> soigner la qualité du dialogue interculturel, interreligieux et œcuménique, en prenant en considération les changements de contexte dans lesquels travaille la communauté salesienne. 	<ul style="list-style-type: none"> assurer, dans la situation communautaire et éducative actuelle, une transmission efficace, selon notre charisme, du système préventif selon les différents contextes culturels missionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> créer une mentalité commune en approfondissant les indications du Concile au sujet de l'ecclésiologie de communion, du peuple de Dieu et d'une missiologie mise à jour.
LA SIGNIFICATIVITÉ DE LA PRÉSENCE SALESIENNE	<ul style="list-style-type: none"> faire en sorte que chaque communauté s'insère d'une façon toujours plus évidente et féconde dans le territoire avec une mentalité et une ouverture missionnaire promouvoir l'engagement envers ceux qui ont le plus de besoins et envers les missions <i>ad gentes</i> faire en sorte que la communauté soit consciente de sa tâche primordiale qui consiste à être et travailler solidement en tant que noyau animateur des laïcs volontaires, des laïcs catéchistes, des laïcs amis et bienfaiteurs des missions salesiennes, et des laïcs venant de contextes œcuméniques et interreligieux. 	<ul style="list-style-type: none"> faire en sorte que les communautés élaborent et offrent des messages significatifs de promotion humaine et d'évangélisation, spécialement par des itinéraires de catéchuménat. privilégier ces derniers sociologiquement, culturellement et religieusement. faire attention à ce que les provinces assurent la consistance numérique et qualitative des communautés (CG24, 173-174), pour les rendre capables de communion missionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> qualifier les zones missionnaires récentes et se diriger vers d'autres. 	<ul style="list-style-type: none"> prendre soin d'être en relation avec les initiatives civiles et religieuses locales, spécialement grâce au volontariat laïc missionnaire.
LA COMMUNAUTÉ SDB EN TANT QUE NOYAU ANIMATEUR	<ul style="list-style-type: none"> adapter la formation permanente et initiale des sdb missionnaires aux exigences des autres cultures, aux défis de l'évangélisation et aux exigences des nouveaux rôles d'animation. former les salesiens à la communion et au partage avec les laïcs, qu'ils soient chrétiens ou d'autres religions. 	<ul style="list-style-type: none"> stimuler la capacité des communautés à faire participer les laïcs à l'esprit et à la vie (CG24, 167). approfondir la spiritualité "missionnaire" salesienne pour la vivre, la proposer et la partager (CG24, 239-241, 257). faire en sorte que le partage du quotidien soit un chemin de formation permanente, en donnant de la valeur aux principaux moments de la vie communautaire: les expériences de prière, de programmation, de l'illumination culturelle, de communion avec les jeunes et les laïcs. 	<ul style="list-style-type: none"> accompagner de façon spéciale l'expérience d'activités et d'œuvres dirigées par des laïcs à l'intérieur du projet provincial (CG24, 181), spécialement dans les paroisses et les zones de mission très étendues. 	
LA QUALITÉ DE LA FORMATION		<ul style="list-style-type: none"> promouvoir une "révision de la Ratio selon les orientations du CG24", qui aide à repenser la formation initiale pour l'adapter à la situation nouvelle et aux différents contextes des candidats qui viennent des territoires de mission stimuler et coordonner les centres d'étude et les équipes de réflexion et de formation missionnaire permanente. 		

CHOIX DU PROGRAMME POUR LE SEXENNAT 1996-2002

ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	STRATEGIES	OBJECTIFS PARTICULIERS (interventions opératives)	ATTENTIONS PARTICULIÈRES
ANIMATION MISSIONNAIRE	créer, développer et maintenir vive la <i>conscience missionnaire</i> chez les jeunes et dans les communautés dans toute la Congrégation	<ul style="list-style-type: none"> stimuler la <i>qualité missionnaire</i> dans le territoire, et le sens de réciprocité missionnaire entre Eglises et Provinces consolider la figure et le rôle du <i>Délégué provincial pour l'animation missionnaire</i>, <i>visiter</i> à la base les <i>missionnaires</i>, en les accompagnant dans leur travail missionnaire de tous les jours. 	<ul style="list-style-type: none"> rencontres triennales des Délégués provinciaux pour l'animation missionnaire (D.I.A.M.), élaboration d'un <i>vade-mecum</i> du D.I.A.M., aides informelles, réunions de missionnaires par zone pour dialoguer et vérifier (<i>emploi du dossier Praxis missionnaire</i>), promouvoir rencontres, séminaires, cours et publications, programmer des cours pour les missionnaires partanis, cours de missiologie (UPS), cours brefs d'aggiornamento, organiser des retraites pour missionnaires, organiser visites et vérifications, prévoir les appuis logistiques et économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> mondiale et continentale, régionale et interprovinciale, provinciale et locale mondiale continentale Annuelle et occasionnelle - permanente et occasionnelle
PRACTIQUE ET FORMATION MISSIONNAIRE	requilibrer la formation spirituelle et apostolique des missionnaires	<ul style="list-style-type: none"> approfondir de nouveau les contenus doctrinaux et le rapport entre: <i>évangélisation, inculturation et charisme salésien</i> accompagner les candidats missionnaires et résidents dans leur <i>formation initiale et permanente</i>, et dans des <i>expériences de requalification</i>. favoriser le discernement pour le choix et l'envoi des missionnaires, encourager l'apport des laïcs dans l'animation missionnaire et le volontariat, accompagner les procureurs missionnaires existantes, et encourager la naissance de nouvelles procurees en territoire de mission, créer de nouveaux événements de réciprocité missionnaire (jumelages et conventions), créer une mentalité de coopération interprovinciale du personnel (<i>échange de dons</i>) entre des provinces en crise de vocations et d'autres qui sont en croissance. 	<ul style="list-style-type: none"> préparer les interventions les plus appropriées, prévoir des rencontres spécifiques d'animation et de formation à ce niveau avec les D.I.A.M., création et développement de nouvelles procurees missionnaires, programmer des rencontres: fréquentes (macroprocurees) et tous les deux ans (niveau global), confier des territoires de mission à des provinces qui ont une croissance en vocations avec des critères d'internationalisation et de coordination entre les Régions. 	<ul style="list-style-type: none"> mondiale régionale provinciale mondiale locale Intercontinentale et interprovinciale Occident
NOUVELLES FRONTIÈRES MISSIONNAIRES	obéir avec élan à l'ordre missionnaire du Christ "ad gentes"	<ul style="list-style-type: none"> stimuler constamment la dimension missionnaire de la <i>vocation salésienne</i> en réponse aux <i>urgences missionnaires nouvelles</i> d'aujourd'hui, créer de <i>nouvelles motivations</i> pour l'animation missionnaire et consolider les projets déjà existants, favoriser une nouvelle sensibilité missionnaire dans les milieux fortement sécularisés, favoriser un discernement inculturé des vocations chez les minorités ethniques et tribales, approfondir les critères d'accompagnement pour une formation unitaire et diversifiée des salésiens "<i>indigènes</i>", approfondir le partage des responsabilités pour la coopération missionnaire économique. 	<ul style="list-style-type: none"> promotion de nouvelles fondations, par l'envoi de missionnaires et la coopération de personnel, encourager la solidarité spirituelle, les aides en personnel et le soutien en argent, étude du phénomène des nouveaux arépages, et interventions plus appropriées d'évangélisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Asie orientale et du sud, Afrique, Europe de l'Est Populations afroaméricaines, Pays en difficulté, Occident et zones urbaines
SECTEUR TRANSVERSAL DE LA DIMENSION MISSIONNAIRE	affronter de façon interdisciplinaire quelques réalités missionnaires		<ul style="list-style-type: none"> programmer rencontres et réflexion entre le Dicastère pour les missions, et celui de la pastorale des jeunes, programmer rencontres et réflexion entre le Dicastère pour les missions, et celui de la formation, étude, par un dialogue informel, des orientations les plus appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> continentale interprovinciale continentale Conseil général et Procurees missionnaires



**PRIORITES MISSIONNAIRES
DU DICASTERE DES MISSIONS
POUR
LA REGION AFRIQUE ET MADAGASCAR**

Les différents groupes linguistiques de la Région Afrique et Madagascar ont exprimé les priorités missionnaires suivantes:

1. Poursuivre **la formation permanente des missionnaires** qui sont déjà au travail et de ceux qui se préparent à la vie missionnaire.

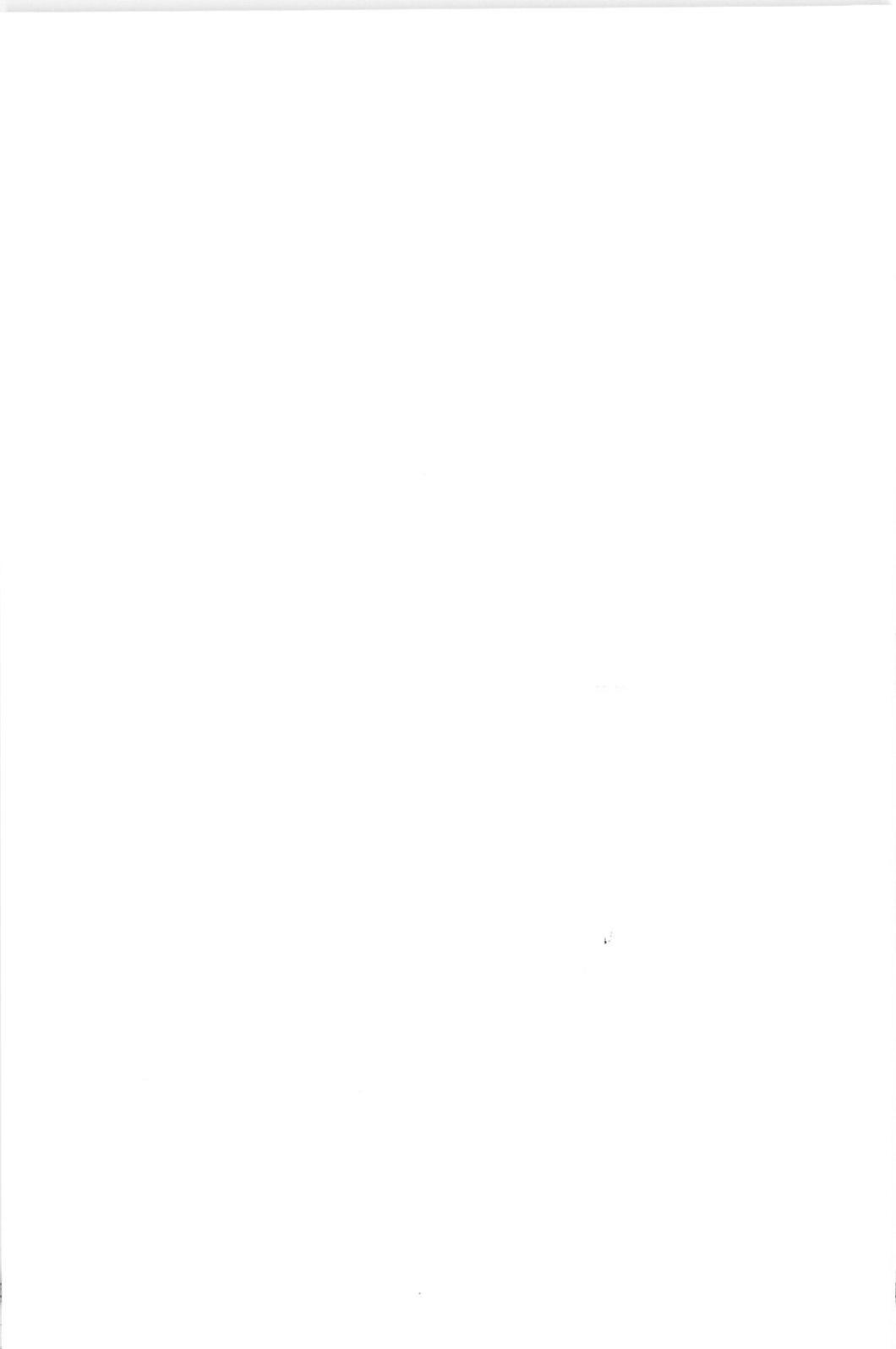
Les contenus de cette formation doivent considérer la *spiritualité salésienne* et la *pastorale missionnaire*.

Un même effort soutenu doit être fourni pour **la formation initiale** des candidats à la vie salésienne, en particulier celle des *coadjuteurs*.

2. **Approfondir la connaissance du Projet Educatif Pastoral** de la Province, Vice-Province, Délégation et communautés locales:

sensibiliser les confrères à une mentalité pastorale d'ensemble, afin d'éviter l'individualisme missionnaire.

3. **Consolider les présences actuelles du personnel.**



**PRINCIPES ET ORIENTATIONS
DANS LA GESTION FINANCIERE
ET
NOUVELLES PERSPECTIVES DE
SOLIDARITE**

- ❖ **Le profil de l'économe**
- ❖ **Les finances et l'administration des biens**
- ❖ **Lettre sur la "solidarité"**

RENCONTRE DE LA REGION AFRIQUE ET MADAGASCAR

ADDIS-ABEBA, 5-10 MAI 1997

I - LE PROFIL DE L'ÉCONOME

1. RÉFÉRENCES D'INTRODUCTION

« Personne ne peut se dispenser de rester attentif à sa croissance humaine et religieuse ; de même personne ne peut présumer de lui-même et conduire sa propre vie de manière autosuffisante. À aucune étape de la vie on ne peut se considérer comme assez sûr de soi et fervent pour exclure la nécessité d'efforts déterminés pour assurer sa persévérance dans la fidélité, de même qu'il n'existe pas non plus d'âge où l'on puisse voir achevée la maturation de la personne » (Vie consacrée, 69).

Cette citation de la *Vie Consacrée* a pour but de situer mon intervention dans le vaste cadre de la formation permanente, d'où elle prend aussi son départ. Économe général à peine depuis un an, j'ai accepté de vous parler après avoir bien pesé mon sujet. J'aurais certainement pu laisser à d'autres le développement des thèmes techniques qui exigent une longue expérience dans le secteur financier, dont je ne puis certainement pas me prévaloir.

Mon intervention ici a pour but de relever d'abord quelques aspects de la fonction de l'économe en tant que médiateur entre le « sacré » et le « profane », et puis de souligner quelques traits généraux ainsi que quelques caractéristiques particulières de sa charge, les tâches qui lui reviennent, et de signaler ne fût-ce qu'en passant quelques nouvelles perspectives culturelles pour voir les finances sous un autre jour. Le dialogue qui suivra et l'échange d'idées nous permettra de mieux actualiser et de nous enrichir réciproquement.

Je remercie le P. Rodriguez de m'avoir invité et de m'avoir donné l'occasion de contribuer à l'échange de dons qui caractérise notre réalité salésienne.

«La formation permanente aide le prêtre à surmonter la tentation de ramener son ministère à un activisme qui serait une fin en soi, de s'occuper de façon impersonnelle à toutes sortes de choses, si spirituelles ou sacrées qu'elles soient, ou encore de le réduire à un fonctionnariat au service de l'organisation ecclésiastique. Seule la formation permanente aide le "prêtre" à préserver avec un amour vigilant le mystère qu'il porte en lui pour le bien de l'Église et de l'humanité » (Pastores dabo vobis, 72).

A part les allusions proprement sacerdotales, la citation justifie en outre l'organisation de ce que nous dirons pour la formation et souligne la nécessité d'évaluer, au-delà de ce que nous faisons chaque jour, la façon dont nous organisons notre travail et les motifs pour lesquels nous le faisons ainsi.

2. L'ÉCONOME, MÉDIATEUR ENTRE «LE SACRÉ ET LE PROFANE», ENTRE LA «CITÉ DE DIEU ET LA CITÉ SÉCULIÈRE»

«Encore une fois, il est question d'un jeu. La vie est sans but, mais on invente des milliers de buts sans but et puis, en leur sein même, on mobilise toute une économie, pour, en fin de compte, les déclarer transcendants, mystiques et absolus. Confrontons notre monastère de Louisville avec l'établissement de la General Electric dans la même ville. Laquelle des deux institutions est la plus sérieuse et la plus "religieuse" ? On est tenté de dire: "le monastère", par pure habitude. Mais en réalité, le sérieux du monastère est comme une équipe de baseball de périphérie par rapport au sérieux de la série A de la General Electric. Il peut même arriver à beaucoup de gens, y compris les moines, de douter du monastère et de ce qu'il représente. Mais qui doutera de la G. E. ?» (Thomas Merton, Journal d'un témoin coupable, p. 230).

La citation incontestablement provocatrice (mais la provocation, cette fois, vient de l'intérieur, de chez nous) souligne

d'une part le problème du sérieux ou de la légèreté avec lesquels des individus et des groupes sociaux gèrent en fait leur vie concrète et, d'autre part, le danger que, chez nous, avec une certaine superficialité institutionnalisée, on ne procède sur beaucoup de terrains, y compris celui des finances, en estimant trop de choses comme allant de soi, avec la justification générale que nous évoluons dans un univers de "foi". La réflexion nous mènerait loin ; il suffit de signaler que l'expression peut-être trop lapidaire de «compétence professionnelle» devrait se dépouiller de ses connotations simplement techniques et pragmatiques, pour embrasser la vie dans son sens le plus large. Il serait certainement intéressant de réfléchir sur la «compétence professionnelle de la vie religieuse».

2.1 - Analysons notre «compétence professionnelle»

Il est fréquent d'aborder la tâche de l'économiste en passant par une crise d'identité plus ou moins profonde à propos de la relation entre notre option de Dieu et la tâche la plus souvent profane qui nous est demandée par l'obéissance. Je ne sais pas combien d'entre nous se sont offerts spontanément pour la tâche qu'ils exercent. Cela indique que la relation entre la gestion des finances et la consécration religieuse n'est pas tellement évidente ! Par ailleurs, rien ne marche sans conditions, comme si notre choix de Dieu nous devait nous libérer des liens et des tâches inhérentes à notre nature de citoyens de la cité séculière où se manifeste et se développe le Royaume de Dieu.

La façon correcte de comprendre notre autonomie par rapport aux réalités séculières, parmi lesquelles naturellement la gestion des finances, envisage d'une part le fait que ces réalités ont leur structure propre et leur manière à elles de fonctionner et de se développer, et d'autre part qu'elles sont de toute manière l'expression de l'homme, au service de l'homme créé par Dieu et appelé à dialoguer avec lui, dans une histoire de salut. C'est pourquoi notre foi, notre salut et notre consécration, qui concernent l'homme

intégral, ne peuvent pas faire fi des réalités profanes et séculières puisqu'elles se réalisent dans l'histoire et non dans l'empyrée.

Notre « compétence professionnelle » part donc d'une conviction quotidienne que les finances et le salut, les finances et la consécration, ne sont pas en principe antinomiques. Notre « métier » n'est pas un « no man's land », mais un « front » où le vécu concret de l'homme de Dieu se mêle à ses exigences quotidiennes les plus fondamentales et avec le fait qu'il se situe dans une société civile, régie par des normes et des lois particulières. C'est le passage obligé pour les besoins « matériels » du charisme et de la mission : structures, outils pastoraux, ressources destinées à la charité, projets financés, fiabilité pour entreprendre de nouveaux projets et ouvrir de nouveaux fronts ...

2.1.1 - «*Management*» et paternité/maternité

C'est peut-être un lieu commun, mais je crois qu'il vaut la peine de s'y arrêter, du moins brièvement. Il ne me paraît pas hasardeux de dire qu'il s'agit en soi d'une fausse opposition, comme si celui qui avait la tâche de diriger ne pouvait pas le faire de façon paternelle, la paternité étant souvent associée à l'idée de spontanéité et de désorganisation. Le milieu religieux, et souvent aussi le milieu communautaire, semble par contre offrir des occasions et des conditions très favorables pour les unir, parce que l'organisation n'est jamais au détriment de l'attention aux personnes et vice versa.

Qu'est-ce qu'un « manager » ? Certains l'imaginent ou le décrivent comme un dirigeant de profession, sûr de soi, détaché, froid, efficient, pragmatique, prêt à écraser les personnes et les situations dans le seul but de réaliser les objectifs fixés. Appliqué au religieux ou à la religieuse, cette attitude dénoterait une tendance exagérée à l'activité, à l'organisation et à une interprétation trop rationnelle des relations sociales, du travail et de la mission elle-même. Ainsi s'opposeraient la mentalité « pastoraliste » (qui équivaldrait en fait à la superficialité et à la naïveté) et la mentalité

juridique et gestionnaire (synonyme de rigidité, de pessimisme et de manque du courage de la foi). Je crois que vous connaissez tous les heurts et les fortes oppositions qui se créent dans les communautés, aux différents niveaux, quand on se raidit sur des positions qui ont nécessairement tendance à devenir extrémistes.

Je crois que notre tâche d'animation et de réflexion, en tant que Provinciaux et Economes, doit aussi s'exercer à contre-courant de ce dualisme, pour montrer, par l'exemple aussi, que la vraie administration comporte une attention intelligente aux personnes, vise à réaliser ce qui est possible et tient compte aussi d'éléments imprévisibles et impondérables, qui peuvent se révéler déterminants pour la solution de problèmes parfois complexes. Je crois aussi que la paternité authentique tend à responsabiliser les personnes, pour réaliser des objectifs clairs, étudiés et proportionnés aux possibilités du travailleur et de la situation.

Le besoin de paternité/maternité si fortement exprimé de nos jours, en particulier dans les communautés religieuses, ne peut cependant pas s'opposer à une méthode rigoureuse d'organisation de notre travail, à la nécessité du sérieux professionnel et de la compétence, à l'étude et à la planification des stratégies à adopter. Le contraire pourrait être un signe préoccupant d'immaturité, de paresse et de superficialité chez celui qui ne trouverait plus la force d'affronter les hommes et les tendances d'aujourd'hui. L'exagération de ce dualisme pourrait pousser les religieux à se refermer sur eux-mêmes, à refuser la confrontation et, ce qui serait grave, à céder presque totalement à des tiers la gestion de leur vie et de leur mission.

2.1.2 - *Efficiency et pauvreté*

Sous ce profil, la réflexion devient encore plus ardue et exigeante parce que toutes nos institutions, à des points de vue et des degrés divers, vivent (ne subissent pas) le progrès humain et le fait évident de l'accélération de l'histoire.

Dans une récente révision de son annuaire, une communauté a discuté sur l'expression : « notre condition de pauvres » et a estimé nécessaire de la remplacer par la suivante : « notre profession de pauvreté ». Bien que très lié à son milieu, cet exemple révèle clairement comme il est délicat de parler de notre témoignage aujourd'hui, pour ne pas risquer de nous contenter d'affirmations de principe, vides et, surtout, qui ne se traduisent pas de façon crédible dans les faits.

C'est un fait que nous professons le conseil évangélique de la pauvreté avec tout ce qu'il comporte, mais que nous sommes aussi citoyens de la cité séculière, dont les institutions la poussent à négliger ou du moins à ne pas apprécier notre option radicale. D'une part, nous sentons l'obligation d'obéir à toutes les lois comme citoyens normaux et comme groupes privés organisés (taxes, assurances, prévoyance ...), et d'autre part nous sentons toujours davantage que l'organisation de notre travail, sur les différents terrains de notre mission (santé, assistance, éducation, réadaptation ...) doit répondre à des critères d'efficacité et s'adapter aux différentes législations, qui se renouvellent sans cesse.

Il suffit de signaler les dépenses qu'ont exigées, qu'exigent et exigeront encore les nouvelles dispositions, en plusieurs contextes, sur les constructions et les conditions de sécurité des bâtiments tant publics que privés (avec une nette tendance à se montrer plus rigoureux à l'égard du privé).

Je mentionnerai simplement, sans m'y attarder, l'épineux et délicat problème de notre position fréquente d'employeurs vis-à-vis de tiers. Dans ce cadre, notre façon d'être religieux et d'être pauvres semblerait renversée, en ce que souvent nous sommes, avec toutes les conséquences, les patrons dont dépendent les ouvriers, les employés et les travailleurs régulièrement rétribués, dont les rapports avec nous se basent sur des contrats de travail en grande partie maintenant au niveau national. Comment concilier notre mission éminemment pastorale avec les tensions, les revendications,

les actions légales qui marquent parfois la relation entre l'employeur et les subordonnés ? Où va alors notre témoignage de la pauvreté ?

Il est clair aussi que la pauvreté évangélique est une valeur qui dépend du contexte et ne peut se concevoir en dehors du déroulement de l'histoire et des milieux socioculturels où se déroule la vie et la mission des consacrés. Mais il est pour le moins nécessaire de tracer quelques lignes de pensée et d'action sur le fait que la pauvreté représente effectivement un défi tant au style de vie des individus qu'à la culture dominante. Dans ce sens, il est éclairant de se référer au numéro 89 de *La Vie consacrée* :

«Une autre provocation actuelle provient d'un matérialisme avide de possession, indifférent aux besoins et aux souffrances des plus faibles et même dépourvu de toute considération pour l'équilibre des ressources naturelles. La réponse de la vie consacrée se trouve dans la pauvreté évangélique, vécue sous différentes formes et souvent accompagnée d'un engagement actif dans la promotion de la solidarité et de la charité »

J'indique brièvement quelques lignes qui me semblent fécondes pour une réflexion dans ce sens. La signification de notre témoignage de la pauvreté, je crois, doit se jouer sur les paramètres suivants :

- ❑ La relation entre la gestion des capitaux dont nous disposons et l'engagement sérieux et organisé pour réaliser la solidarité;
- ❑ L'effort (parfois très ardu) pour lire notre dimension financière à la lumière de l'Évangile, en particulier :
 - ♦ dans la relation équilibrée entre les exigences institutionnelles et la primauté de la personne ;
 - ♦ dans la fondamentale dimension « missionnaire » de nos biens (argent et pastorale) ;

- ♦ dans l'harmonisation de la foi en la Providence et la référence à la prévoyance indispensable.

«Rappelez-vous bien que ce que nous avons n'est pas à nous, mais aux pauvres ; gare à nous si nous n'en faisons pas bon usage» (Don Bosco).

3 - ASPECTS GENERAUX CARACTERISTIQUES ET OBLIGATIONS DE NOTRE CHARGE

Cette partie de mon intervention n'a pas pour but d'ajouter une réflexion supplémentaire, mais d'exposer quelques points succincts que nous connaissons déjà, surtout ceux qui sont vétérans dans le métier, et qu'il est bon de se rappeler en vue d'une révision salutaire de notre méthode de travail.

3.1. TROIS ASPECTS GENERAUX

3.1.1 - Economie fondé sur la confiance et le contrôle

Elle comporte l'enregistrement régulier, le contrôle consciencieux, la demande des permissions, selon le droit canonique et notre droit particulier. Je souligne pour nous, les économes généraux, le devoir de contrôler la marche générale des finances de nos institutions , et d'exiger des comptes rendus administratifs crédibles et de seconder les situations particulièrement précaires. Il faut peut-être veiller particulièrement aujourd'hui à exiger l'envoi de la documentation indispensable à l'obtention des permissions nécessaires en vue des opérations pour lesquelles les communautés n'ont pas d'autorisation. Il y a un peu tendance aujourd'hui à assumer des responsabilités sans les autorisations nécessaires, quitte à y remédier par après ou à obliger à le faire celui qui hérite de situations lourdement grevées.

3.1.2 - Centralisation et autonomie

Un autre point encore de réflexion est le rapport entre la centralisation et l'autonomie. La réduction des forces localement disponibles accentue souvent la nécessité d'organiser une administration fortement reliée au centre, pour une meilleure efficacité, tant pour une gestion plus rationnelle des ressources que pour une utilisation plus unitaire et économique des consultations. Naturellement, les diverses situations, de nos différents instituts toujours dans le cadre des Constitutions, déterminent s'il faut surtout accentuer la tendance à la centralisation ou s'il faut plutôt décentraliser.

3.1.3 - Administration pertinente (intégrité et savoir faire dans l'administration)

Notre identité religieuse et notre mission caractérisent aussi notre façon d'administrer et les finalités de notre gestion. Que signifie concrètement le fait que nous devons éviter toute forme de spéculation financière, ou que nous devons nous abstenir de gérer des activités dont le seul but soit lucratif ? C'est une question, je crois, qui se pose souvent, surtout lorsque nous devons constater que certaines de nos présences répondent exclusivement ou presque à des critères de profit. Cette réflexion concerne aussi la gestion de titres, d'actions et d'obligations qui, en soi, ne peut avoir pour but de capitaliser, mais de rendre disponibles des capitaux pour notre mission et notre apostolat. C'est dans ce cadre qu'il faut approfondir le rapport entre la Providence et la prévoyance, qui devient conscience critique de nos options et de nos critères.

3.2 - TÂCHES ET QUALITES

J'extraits du *Manuel de l'économiste* (édition pro manuscripto) une bonne synthèse des responsabilités qui tracent ce que nous sommes et par conséquent ce que nous avons à faire :

- Administrer les biens matériels que possède la Province , et veiller à préparer un budget et des comptes rendus réguliers au Conseil Provincial ;
- Diriger l'administration des Maisons de la Province et informer le Conseil Provincial à ce propos ;
- Faire connaître à la Province les points de justice liés à la propriété de biens matériels ;
- Préparer un compte rendu financier sur l'état des finances de la Province tout entier pour le Chapitre Provincial.

Il me semble que l'économe doit essentiellement orienter son action :

- dans le cadre du centre de sa province: l'administration de la maison provinciale et de ce qui dépend directement de lui;
- dans la relation entre le centre et la périphérie en rapport avec les opérations plus importantes (Constitutions, art. 188), la garde de la pauvreté et l'organisation et l'animation de la solidarité.
- dans le cadre de l'administration des maisons avec un rôle d'orientation et de contrôle;
- en dialogue avec les institutions tant ecclésiastiques que civiles, dans les domaines qui ont un rapport avec l'administration.

4. CONCLUSION

En remerciant de l'invitation qui m'a été faite et en demandant d'excuser l'inadéquation de ma contribution, je voudrais terminer en vous invitant situer ces considérations, tant au plan théorique qu'au niveau plus technique, dans un contexte d'ouverture aux nouvelles perspectives culturelles qui se dessinent timidement et tendent vers une autre sorte d'économie. Il s'agit, en effet, d'un

choix politique qui provient d'une interprétation culturelle de notre qualité de religieux dans le contexte d'aujourd'hui, en ce moment de l'histoire où semble dominer un vent de néolibéralisme presque sauvage.

Comment nous situons-nous, nous les religieux, devant des activités comme les banques éthiques, le commerce juste et solidaire, la promotion du Volontariat et du "Privé social no-profit" et en général en face d'un mouvement d'opinions et de réalisations concrètes qui tendent à construire une autre façon d'agir ?

Les graves problèmes que nous affrontons chaque jour pourraient servir d'alibi et nous et nous maintenir sur des positions de retranchement myope pour nous retrouver tristement à la traîne de l'histoire et de la société.

«La fondation de tout institut religieux est toujours une prophétie en acte. Elle dénonce une situation de salut non encore réalisée, constituée d'une nécessité du peuple de Dieu à laquelle personne ne prête attention » (A. Gomez).

Vers quelles attentions s'oriente l'Esprit ?

P. Gianni MAZZALI
Econome Général

II - L'ECONOMIE ET L'ADMINISTRATION FINANCIERE

Au début du chapitre 12, le manuel du Provincial souligne que « L'économie est une *valeur finalisée*, avec ses lois et ses moyens propres. Il faut la connaître, l'utiliser avec compétence et **l'orienter vers la mission**, qui donne à toute notre existence, et donc à cet aspect aussi, son allure concrète.

- Les biens temporels : support des activités pastorales, éducatives et d'assistance;
- L'économie: secteur important de la vie religieuse, réglé par des normes précises de l'Eglise et de la Congrégation, en rapport particulier avec les valeurs de la pauvreté évangélique.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Dans la Congrégation, l'autorité « dans toutes ses formes » (*Const.* 124) s'exerce selon les principes de la subsidiarité et de la décentralisation dans le respect des compétences aux divers niveaux et pour mettre en valeur comme il se doit les personnes et les communautés.

Le principe d'unité souligné ensuite dans les différents domaines s'harmonise avec l'autonomie reconnue aux différents niveaux.

1.1 - Le premier principe est l'unité de gouvernement par rapport aux biens temporels

- Au niveau mondial de la part du Recteur majeur qui, avec l'assistance de son Conseil, a le pouvoir ordinaire sur toutes les Provinces, choses et confrères (*Const.* 127, 130);

- Au niveau provincial par le Provincial et son Conseil, tant par rapport aux biens de la Province que de chaque maison (*Const.* 161) ;
- Au niveau local par le directeur et son Conseil en ce qui concerne l'administration des biens d'une maison (*Const.* 176).

1.2 - Le deuxième principe est l'unité de gestion administrative (Const. 190)

- L'économe général administre les biens qui n'appartiennent pas à une Province ou à une maison déterminées, mais à toute la Société (*Const.* 139);
- L'économe provincial administre les biens de la Province (*Const.* 169);
- L'économe de chaque communauté est le responsable immédiat de l'administration des biens de chaque maison (*Const.* 184).

1.3 - Le troisième principe est la solidarité (Const. 76)

La solidarité comprise comme le partage à divers niveaux :

- Entre les communautés de la Province ;
- Au niveau de toute la Congrégation ;
- Au niveau de la Famille salésienne, de l'Eglise et du monde.

1.4 - Le quatrième principe concerne la fonction et les niveaux de contrôle:

- De la part du Recteur majeur, du Provincial et du directeur, conditionnée respectivement par le consentement

du Conseil général pour les opérations dont traite l'article 188 des Constitutions.

- ❑ De la part du Conseil provincial pour ce qu'indique l'alinéa 7 de l'article 165 des Constitutions.
- ❑ De la par le Conseil de la communauté pour les opérations dont parle l'alinéa 4 de l'article 181 des Constitutions;
- ❑ De la part de l'économe général, de l'économe provincial et de l'économe de la maison, pour ce qui a trait respectivement à la gestion administrative des biens de la Congrégation, des Provinces et des maisons (*Règl.* 192, 193, 198) ;

Cette fonction prévoit aux différents niveaux que soit fait un compte rendu aux Conseils respectifs.

2. LA COORDINATION, L'ORGANISATION ET LE PARTAGE AU NIVEAU PROVINCIAL

Ne pas perdre de vue quelques points fondamentaux :

- ❑ *La fonction de direction, de contrôle, de coordination, de surintendance par des normes détaillées* sur l'administration provinciale et locale émanées du Chapitre provincial ou du Provincial avec son Conseil ;
- ❑ *L'organisation* de l'administration exprimée dans l'élaboration, l'examen et l'approbation du budget et du bilan de la Province ;
- ❑ *Le partage et la solidarité*
 - Au niveau de chaque maison par rapport à la Province (cf. *Règl.* 58,3; 156,11);
 - Au niveau de la Province: plan de solidarité programmé en référence au projet Provincial (*Règl.* 197);

- Au niveau de la communauté mondiale, en particulier par les indications du recteur majeur et de son Conseil (cf. *Règl.197 ; Const.76*);
- Solidarité attentive aux besoins de l'Eglise et du monde (Can. 640).

3. OBJECTIF ET ORIENTATIONS DE L'ÉCONOMIE

«Les structures doivent être au service de la communauté et de chaque membre, afin que les personnes puissent accomplir fidèlement leur vocation» (CGS 706, 2).

Cet objectif fondamental est garanti par quelques orientations spécifiques dans le cadre des finances et de l'administration des biens:

- Le juste rapport entre une saine administration et la pauvreté ;
- La conscience d'être dépositaires des biens de l'Eglise (cf. Can. 1257);
- La priorité des fins de l'institution sur les biens matériels;
- Le rapport fonctionnel entre le témoignage, le service et les biens temporels (cf. *CGS 600-610*);
- La solidarité financière entre toutes les oeuvres de la Province (cf.*Règl.197*).

4. RESPONSABILITÉS, TÂCHES ET COMPÉTENCES

- 4.1 - Le Provincial avec son Conseil exerce une fonction de **direction** et de **contrôle** à propos de l'administration des biens de la Province et de chaque maison.

Une liste des tâches à ne pas oublier :

- Approbation du budget et du bilan de la Province et des maisons;
- Fixation de la contribution de chaque communauté à la Province;
- Autorisations pour les modifications ou les solutions de problèmes financiers non ordinaires;
- Demande d'autorisation dont parle l'article 188 des Constitutions;
- Formulation et publication de normes, sur la délégation du Chapitre provincial, pour l'administration de la Province et des maisons;
- Récolte de l'argent excédentaire dans les communautés;
- Préparation d'un plan périodique de solidarité financière entre les maisons de la Province;
- Attention à la solidarité envers la communauté mondiale.

4.2 - En étroite collaboration avec l'économiste provincial, le Provincial a le souci de:

- Choisir et préparer les futurs économistes (coadjuteurs) ... dans les limites du possible, et mettre à jour les économistes actuels;
- Veiller à la marche financière des maisons;
- Organiser un bureau administratif;
- Faire appel, le cas échéant, à des compétences professionnelles.

5. QUELQUES SUBSIDES

Au point de vue financier, le gouvernement de la Province prévoit :

- Le budget et le bilan de la Province avec sa situation financière et patrimoniale ;
- C'est indispensable pour rationaliser la politique de la Province à tous les niveaux;
- La collaboration étroite avec l'économe provincial ;
- La collaboration ponctuelle et transparente avec l'économe général pour l'envoi du compte rendu administratif annuel.

P. Gianni MAZZALI
Econome Général

III - LETTRE SUR LA «SOLIDARITE»

*Rome, 24 janvier 1997
fête de saint François de Sales*

A Messieurs les Provinciaux

Cher Provincial,

Depuis quelques jours nous avons terminé la deuxième session plénière du Conseil général du sexennat 1996-2002. Ce furent deux mois de dialogue intense et de partage à propos surtout de la programmation des axes d'animation et de gouvernement, où nous nous engagerons ces six prochaines années pour réaliser les objectifs et les résolutions du CG24.

Nous avons travaillé en particulier à dépasser une sectorisation excessive des objectifs des différents domaines pour arriver à une vision large et partagée qui rend tout le Conseil général solidaire et conscient. Nous sommes à présent entrés dans la phase d'exécution, avec toutes les responsabilités et les différenciations, déjà envisagées en soi dans les structures actuelles, qui permettent de travailler partout avec efficacité.

Parmi les tâches que la programmation confie à l'économiste général figure en particulier celle d'animer dans la Congrégation la fidélité à l'esprit de pauvreté, en particulier sur le terrain de l'administration des biens. Cette tâche est d'ailleurs clairement indiquée par nos Constitutions. À l'avenir, je prendrai certainement contact avec toi pour te signaler quelques approfondissements qui se montrent nécessaires à ce sujet pour rénover la fidélité et le témoignage.

Il y a cependant un point que je veux te signaler sans tarder, au nom du Recteur majeur qui m'a prié de te contacter et de demander ta collaboration effective et opportune à ce sujet. Il s'agit de la solidarité que nos Constitutions mentionnent comme

un point qui qualifie le témoignage de notre pauvreté : « Nous partageons fraternellement ce que nous avons avec les communautés de la province et nous sommes solidaires des besoins de toute la Congrégation, de l'Eglise et du monde » (*Const.* 76). .

Nous avons sans aucun doute une tradition désormais solide de forte solidarité au sein de notre Congrégation. C'est le Père Ricceri qui a lancé l'initiative du « fonds de solidarité » au niveau mondial. L'idée fut reprise par le P. Viganò qui institua, à l'occasion du centenaire de la mort de Don Bosco, le « fonds Don Bosco ». Ensuite, après l'ouverture des frontières de l'Europe de l'Est, il s'avéra nécessaire d'orienter la solidarité dans la Congrégation vers les pays ex-communistes, et l'on constitua le « fonds de l'Est », qui a opéré avec de bons résultats au cours des six dernières années.

Après mûre réflexion en Conseil général, devant le large éventail des besoins et des urgences qu'affronte souvent une Congrégation mondiale comme la nôtre, nous avons estimé opportun, pour le sexennat 1996-2002, d'essayer de constituer un « *fonds de solidarité* » à la disposition du Recteur majeur pour répondre aux besoins urgents qui ne peuvent être différés, en rapport direct avec notre mission et notre témoignage, que nous ne serions pas en mesure de satisfaire autrement.

Il s'agit d'une solidarité de large envergure, « ouverte », à laquelle les confrères, les communautés et les Provinces peuvent tous concourir, pour souligner concrètement que nous sommes sensibles aux besoins de tous, que nous ne travaillons pas seulement à résoudre nos problèmes à nous et que nous prenons une part directe à la mission de la Congrégation.

C'est surtout une solidarité intérieure, de partage libre et large des ressources que la Providence nous met entre les mains avec tant de largesse. C'est une solidarité qui engage tout le monde, même ceux qui disposent de pas grand-chose ou de

presque rien, et s'exprime en gestes modestes ou importants qui font concrètement de nous une famille. Elle est une manière de reconnaître que les biens dont nous disposons appartiennent non pas à nous, mais à ceux qui en ont le plus besoin, les pauvres, comme disait Don Bosco. C'est une manière concrète et crédible de remercier.

Ce fond de solidarité est géré ici à la Direction générale, où doivent aboutir tant les contributions pour l'alimenter que les demandes d'aide à adresser au Recteur majeur. L'Econome général est engagé dans la gestion des ressources du fonds lui-même, et ponctuellement, à intervalles réguliers, il enverra un compte rendu des contributions qui seront parvenues et des subsides accordés.

Pour des clarifications et des informations ultérieures il est bon de s'adresser à l'économat général. J'ajoute encore que l'économe provincial pourra se faire l'interlocuteur privilégié tant pour sensibiliser la Province que pour assurer les contacts avec le centre.

Je te remercie dès à présent cordialement de ce qu'il te sera possible de faire en ce domaine, au milieu des nombreuses préoccupations et responsabilités qui t'assailent chaque jour. Ce large circuit de solidarité encouragera et renforcera peut-être aussi la solidarité entre les maisons de la Province.

Je te salue de tout coeur au nom du Recteur majeur et au mien, et te souhaite une joyeuse et féconde fête de Don Bosco.

Union de prières.

P. Gianni MAZZALI
Econome Général

TRAVAIL DE GROUPE

Réflexions sur: ♦ *la gestion des biens et la pauvreté,*
♦ *la solidarité*
♦ *quelques problèmes spécifiques*

GROUPE FRANCOPHONE

1. *La gestion des biens en rapport avec la pauvreté*

- Dans la fondation des oeuvres, il faut tenir compte du train de vie de la société et veiller à avoir des oeuvres proportionnées aux besoins de la population et qui faciliteront la relève.
- Les projets doivent émaner d'une vue d'ensemble, et d'un projet unitaire, de façon à répondre aux nécessités réelles du milieu.
- Les projets doivent être faits en fonction de l'avenir - dans la mesure où celui-ci est prévisible - et être promoteurs de développement.
- Dans la gestion des biens, il faut tenir compte de la culture de façon à éviter le parasitisme, mais aussi savoir exploiter la disponibilité au sens de la solidarité pour une plus grande communion entre les communautés.
- Dans le rapport avec les familles des confrères il faut:
 - éduquer au sens d'appartenance à la communauté,
 - aider les familles à partir de la communauté,
 - éduquer la communauté au sens de la famille.
- En ce qui concerne l'aide aux pauvres, il faut partir des options communautaires à ce propos.

2. *La solidarité*

- Chacun doit se rappeler que l'argent de la communauté est un bien de l'Eglise et qu'il n'appartient à personne en particulier.
- Il faut, si possible, harmoniser la comptabilité de la maison avec celle de la Province.
- Il faut favoriser l'autosuffisance financière des communautés.
- Pour maintenir l'autosuffisance, il faut renforcer les liens avec les bienfaiteurs mais aussi veiller à la production.
- Pour maintenir les activités dans la communauté, il faut tenir compte des ressources financières de celle-ci.

3. *Quelques problèmes spécifiques*

- Comment organiser la recherche de fonds financiers?
- Comment procéder à une prévision budgétaire en se basant essentiellement sur des dons?
- Comment augmenter les recettes de façon à augmenter les capitaux?
- Comment créer une mentalité d'autofinancement?

ENGLISH-SPEAKING GROUP

1. *Poverty*

- How to give witness in an understanding way in our Africa context?

No matter what our style of life is or our effort to get closer to people and adapt to their lifestyle, all still consider we are rich. All missionaries feel this tension between striving to be poor and the misunderstanding in people's minds.

- We thought that feeling the pains of this tension is still a sign of a healthy religious life, since some have even compromised with the situation. ...
- All the same, we have to accept realistically that people will always consider us part of the rich class. However it is our belief that three major areas are the test of our poverty:
 - Availability to share with people our gifts, our time, our education, our means and our money. Some have already withdrawn from people and live in a world of comfort with a close group of friends (oftentimes of the same Country of origin).
 - Use of money. We know we manage large sums of money, but what use do we make of them? Are we ready to spend time in looking for the best deal? In our constructions, are we moderate in the project, without getting trapped into "European designs"? Do we give proper and timely accounts of our money? Are we able to show and share the accounts of our works with people who work in our schools?
 - Our service has to address uncompromisingly the poor people. Although in Africa people are generally poor, there are large

pockets of extremely poor and abandoned persons, the poorest of the poor. In our works we have to consider offering services and education to them. People will appreciate and understand this as a sign of poverty: to fight to eradicate poverty among the poorest classes.

2. *Solidarity*

- A bishop from Zimbabwe said once: "Stop building churches and schools and then handing them over to us. Give us time to build our schools and our churches" Although the statement is extreme, it has some truth.

We accept this idea of provincial and world solidarity as a new challenge for our provinces and houses that have always considered themselves on the "receiving end".

- We need time and effort to sensitize our community to this solidarity, making sure it is not a cheque signed by the economist at the end of the year, but rather a "budgeted solidarity", planned by all at the beginning, that will touch our lives and community organization..
- In this respect, more effort should be made to educate our young salesians in formation to share generously the world over.

3. *Specific problems*

3.1 - Solidarity with the families of the local young salesians from Africa.

We cannot escape from this duty. The Salesian Congregation also has in her tradition this "Charitable tradition" to take care of the parents of salesians (father or mother) and it could

continue here in Africa as well. Nothing - or very little - to be given to the African extended family.

Special help to be considered in case of ordination expenses and on leaving the Congregation for good.

- 3.2 - A growing complaint from the local African salesians that different (inferior) treatment is given to them, when compared with the style of life and freedom of decision of the missionary and expatriate salesians.

This complaint comes up even in formation houses where young salesians from Africa mix with salesians in formation from other countries. It is advisable to make all possible efforts to treat all equally and comply with rules in the same manner. Examples: use of car, permission for driving licence, signatories of cheque books, ...

On the other hand, it is not advisable to deny all responsibilities to African salesians until they are ordained priests: they will not grow in maturity.

- 3.3 - Is it possible to have other forms of the *Rendiconto Amministrativo* at the end of the year since the present form seems out-dated?
- 3.4 - Mission Office and Procure. Discussion took place for better solutions in different Provinces and Delegations. There is no single or best solution. Situations are different.
- 3.5 - It is important to give specific information about administration to confreres in formation and for them to have the chance to coordinate and continue up-dating the administrators who are in place in local communities by giving them specific and qualified courses in meetings from time to time.

GRUPO DE LÍNGUA PORTUGUESA

1. Pobreza

- O primeiro sinal da nossa pobreza é a dedicação ao trabalho
- A capacidade de estar com os destinatários.
- A preocupação em garantir a situação dos empregados
- A garantia dos serviços sociais aos trabalhadores

2. Solidariedade

Começa-se a trabalhar lentamente com consciência comum entre as casas, coisa que deverá ser objeto de estudo em vista dos “Diretórios” (Angola - Moçambique).

3. Alguns problemas

- Falta de capacidade de subsistência, até mesmo quanto à alimentação dos salesianos.
- Não existem recursos/fontes ordinárias onde arrecadar fundos.
- Existem recursos para projetos, mas não para o sustento ordinário das comunidades.
- Falta a criação de convenções com os bispos.

RAPPORT SUR LA PREMIERE RENCONTRE DE LA REGION AFRIQUE ET MADAGASCAR

Addis-Abeba 9 Mai 1997

Les Participants à la rencontre

Les Provinciaux, les supérieurs des Vice-Province et les délégués de toute l'Afrique et Madagascar se sont réunis pour la première fois à Addis-Abeba du 5 au 10 Mai 1997.

Ils représentaient:

- la Province d'Afrique Centrale (*AFC*)
- les Vice-Provinces d'Afrique de l'Est (*AFE*), d'Afrique Méridionale (*AFM*), de Madagascar (*MDG*) et de Zambie (*ZMB*).
- Les Délégations de plusieurs pays: AFO; ATE; Ethiopie, Erythrée; et Rwanda, Burundi
- Les Délégations d'un seul pays: Angola e Mozambique;
- Quelques pays à statut informel: Nigeria et Sierra Leone.

Nous souhaitons qu'aux prochaines rencontres participent aussi les représentants de tous les autres pays qui n'ont pu être avec nous cette fois-ci, en particulier les confrères d'Afrique du Nord qui travaillent dans les pays à majorité islamique.

Les Objectifs de la rencontre

Une Région qui se rencontre pour la première fois au début de sa création, ne prétend certes pas se proposer d'atteindre des objectifs trop ambitieux. Nos trois objectifs étaient de:

- nous connaître mutuellement,
- examiner la programmation de la Région pour la prochaine période 1996-2002,
- étudier les besoins qui émergent de cette première vision d'ensemble.

Nous prévoyons encore d'autres rencontres, malgré la difficulté des distances à parcourir pour nous rencontrer au niveau de toute la Région.

Les Thèmes traités

1. La programmation de la Région

- Nous avons commencé par prendre connaissance de la programmation du Recteur majeur et du Conseil Général pour la Région d'Afrique et Madagascar, en tenant compte de trois points de repère:
 - prendre vision des différentes activités et rencontres qui sont prévues dans le programme,
 - étudier les modalités de leur réalisation concrète,
 - compléter la programmation avec d'autres activités retenues nécessaires.
- Sur le thème de la **FORMATION PERMANENTE** dans la Région il a été recommandé de:
 - Se communiquer réciproquement les possibilités de *formation permanente* que les nombreux Centres de formation offrent dans la Région.
 - Constituer un groupe de personnes compétentes qui travaillent dans la Région afin qu'ils puissent répondre individuellement ou en équipe aux initiatives des différentes Vice-Provinces sur la formation permanente, en particulier en

ce qui concerne la formation des directeurs, des animateurs, le projet éducatif ...

Il est difficile actuellement d'organiser dans notre Région un cours de formation permanente à l'exemple de ceux qui sont organisés dans d'autres Régions de la Congrégation.

- Encourager les supérieurs compétents pour que les confrères, après un certain temps de travail, puissent profiter d'une année "sabbatique" pour leur formation.

- Une nouveauté concerne **nos confrères Coadjuteurs** qui, **après leur stage pratique**, pourront profiter d'un cours de formation dès la prochaine année 1998.

Les confrères concernés ne seront qu'une dizaine. Le cours aura lieu à Yaoundé et sera donné en français. D'autres cours pour les religieux laïcs sont organisés à Nairobi par le Centre d'études intercongrégationnel à TANGASA.

- Nous avons retenu les dates des réunions déjà programmées pour les prochaines années et l'endroit où elles auront lieu.

- Il a été suggéré que l'on favorise:

- l'échange de matériel à l'usage de la formation des catéchistes et des autres animateurs;
- une rencontre sur les *jeunes en difficulté*, afin d'élaborer des programmes éducatifs de qualité pour nos maisons d'accueil, devenues assez nombreuses dans notre Région;
- dans le cadre de la communication sociale, la création d'une revue sur l'Afrique et Madagascar au niveau régional, en vue de rectifier les déformations qu'une certaine mentalité médiatisée donne du continent africain et du malgache en sacrifiant la vérité aux intérêts économiques de l'Europe.

2. La structure de la Région

- Nous avons réfléchi tout d'abord sur ce que nos Constitutions et Règlements disent sur les Régions, les Conférences provinciales et le Conseiller régional.
- Eclairés par les indications constitutionnelles, nous avons analysé les **besoins de la Région**: la formation initiale et permanente, la qualité de nos présences, etc; nous nous sommes posé aussi la question sur la nécessité de nous constituer à ce moment-ci en *Conférences provinciales*. La réponse a été claire et unanime: "*Il ne nous semble pas que ce soit le moment de nous constituer en Conférences provinciales dans la Région*".
- Malgré cela, nous avons réitéré l'utilité et la nécessité des rencontres avec le régional en vue d'échanger et d'approfondir les thèmes relatifs à une croissance plus coordonnée des différentes Vice-Provinces et présences.
- Nous avons aussi dit un mot sur la préparation de la prochaine *Visite d'ensemble* qui aura lieu en Février 1998. Lorsque le Recteur majeur et son Conseil auront donné des indications plus précises, nous devons revenir sur le sujet. Nous avons tous été d'accord que la préparation de cette Visite d'ensemble devra faire l'objet de la sensibilisation et de la participation de toutes les communautés de la Région.

3. D'autres thèmes d'intérêt commun

Nous avons parcouru rapidement les projets de croissance (nouvelles fondations) des différentes Vice-Provinces et Délégations.

Sans prétendre offrir une description complète, nous avons partagé les prévisions suivantes:

- L'Angola prévoit 2 nouvelles fondations;
- La Délégation ATE en prévoit 3: Libreville (Gabon), N'Djamena (Tchad) et Cameroun (région anglophone);
- Le Madagascar envisage 2 nouvelles présences à Tulear et à Tamatave;
- L'Ethiopie construit actuellement 4 nouvelles maisons: Makanissa, le Noviciat, Adua e Dekahare;
- La Zambie a comme projet une nouvelle présence au Malawi et une autre au Zimbabwe;
- Le Nigeria envisage une nouvelle présence à Abadam;
- Le Sierra Leone prévoit une nouvelle présence dans la capitale, Freetown;
- La Province de l'Afrique Centrale, pense à une nouvelle maison à Kinshasa; etc.

Le panorama que nous venons de parcourir nous donne une idée de la croissance dans les différentes Vice-Province. Nous avons rappelé le chemin à suivre pour présenter au Recteur majeur en temps voulu les plans des nouvelles présences afin de recevoir l'approbation nécessaire de sa part.

Nous avons partagé ensuite le chemin parcouru dans les diverses Vice-Province pour sensibiliser les confrères sur le CG24. Nous avons apprécié l'intérêt que chacun y a apporté et la variété des initiatives réalisées dans nos communautés avec les laïcs.

Finalement nous avons communiqué la présence du Recteur majeur dans la Vice-Province de l'AFM en octobre prochain en conclusion des célébrations du Centenaire de la présence salésienne à Cape Town.

Conclusions

Nous ne pouvons pas mentionner les décisions concrètes, très nombreuses, auxquelles nous nous sommes engagés dans cette première réunion. Cependant, nous avons tous ressenti la joie de

- mieux connaître notre Région,
- avoir noué entre nous des liens plus solides,
- être davantage conscients du long chemin encore à parcourir, mais aussi de l'espérance que nous avons perçue grandissante dans la Région.

Remercions le Seigneur et les confrères d'Ethiopie qui nous ont accueillis fraternellement et avec lesquels nous avons pu partager aussi quelques moments de détente.

Que Marie, dont nous faisons une mémoire spéciale ce mois-ci, bénisse notre travail pour l'Evangile dans toute la Région.

Addis-Abeba, le 9 Mai 1997

P. Antonio RODRIGUEZ TALLÓN

*conseiller régional pour l'Afrique
et Madagascar*